

LAITERIE DE DRAA BEN KHEDDA

LA GRÈVE
SE POURSUIT page 5



A L'APPROCHE DE L'AID

LES CONTREBANDIERS
MULTIPLIENT
LEURS TRAFICS page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

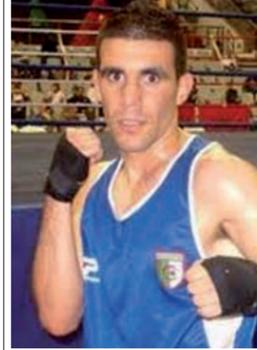


L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1642 - Lundi 6 août 2012- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JEUX OLYMPIQUES 2012 (BOXE)



ABDELHAFIDH
BENCHABLA
PASSE EN
QUART DE
FINALE page 17

ENQUÊTE

LES RÉFUGIÉS SYRIENS SONT-ILS D'ORIGINE ALGÉRIENNE ? page 5



Photo DR

DÉCÉDÉ HIER À L'ÂGE DE 94 ANS
LE PR MOHAMED
MESSAOUD
BENDIB N'EST
PLUS page 24

LE RAPPORT DE
LA MISSION DES
OBSERVATEURS DE
L'UE RENDU PUBLIC

DES RECOMMANDATIONS POUR
LES PROCHAINES ÉLECTIONS page 3

LE POURCENTAGE
ÉLIMINATOIRE
PORTÉ À 7%

ELECTIONS LOCALES :
VERS LE MÊME SCÉNARIO
QUE LES LÉGISLATIVES ! page 3



* 4,4

sur l'échelle ouverte de Richter est la magnitude du séisme qui a frappé samedi la province de Mendoza, dans l'ouest de l'Argentine

* 2.770

vaches laitières ont été importées dans la wilaya de Mascara ces sept derniers mois de l'année 2012,

* 700

hectares seront reboisés d'arbres forestiers à Mostaganem pour le compte de la campagne 2012/2013,

Le taux d'allaitement maternel ne représente que 7% en Algérie

Le taux d'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois "ne représente que 7% dans la société algérienne", a indiqué la chargée du programme alimentaire national au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Zakia Fodhil Chérif. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel instituée par l'OMS et l'Unicef (1er au 7 août), Dr Fodhil Chérif a précisé que l'allaitement maternel, "qui est un vaccin naturel pour

l'enfant mal exploité en Algérie", ne représentait que 7% en Algérie, alors que dans les pays voisins ce taux variait entre 30 et 47%. La spécialiste a déploré le recul de l'allaitement maternel en Algérie, bien que 95% des naissances surviennent en milieu hospitalier, rappelant que dans les pays scandinaves, le taux d'introduction de l'allaitement maternel a atteint 90 à 95% grâce aux campagnes de sensibilisation à ses bienfaits. Pour sa part, le professeur Djamil Lebane, chef du service de

néonatalogie du CHU Mustapha-Pacha a souligné l'importance d'impliquer les services maternité des hôpitaux dans la promotion de l'allaitement maternel dans la société. Le Pr Lebane a mis en exergue "l'importance de l'allaitement naturel aussi bien pour la mère que l'enfant", appelant les services de protection maternelle et infantile et les structures sanitaires à déployer davantage d'efforts pour "la réhabilitation de l'allaitement maternel".

Charte pour la paix et la réconciliation : plus de 32.000 dossiers réglés

Le président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, M. Merouane Azzi, a indiqué, samedi à Alger, que plus de 32.000 dossiers relatifs aux bénéficiaires des mesures de cette charte sur 60.000 déposés auprès des comités de wilaya durant la période allant de 2006 à juin 2012 ont été réglés.

M. Azzi a précisé que les dossiers restants n'ont pas été réglés, les comités de wilaya n'ayant pas trouvé le cadre juridique leur permettant de satisfaire les demandes de

ces catégories outre certains cas sociaux n'ayant pu trouver de solutions. Evoquant le dossier des disparus, il a indiqué qu'à ce jour, 90% des 6.541 familles recensées ont été indemnisées alors que les 10% restants réclament, a-t-il dit, la vérité sur le sort de leurs proches et l'application de la justice.

500 terroristes se sont rendus depuis 2006 à juin 2012, a ajouté M. Azzi qui a précisé que plus de 20 personnes se sont rendues aux autorités concernées de janvier à juin 2012, estimant que cela traduit "la réussite" de la politique de réconciliation nationale qui

"exige la prise de mesures complémentaires pour clore définitivement le dossier de la réconciliation".

Dans ce cadre, il a indiqué que la cellule qu'il préside a soumis des propositions au président de la République relatives, notamment, à la révision de la pension des victimes du terrorisme qui est restée inchangée depuis 1997 et la réhabilitation des personnes emprisonnées et acquittées après jugement ainsi que la prise en charge de la question des enfants nés dans le maquis et des femmes victimes de viol.

Tous les ans, une ville se fige



Pour rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la liberté en 1944, la ville de Varsovie en Pologne se fige une fois par an pendant une minute au son d'une sirène qui

résonne à travers toute la ville. Un magnifique clip a été pour l'occasion réalisé.

Les années passent, mais personne n'oublie. Afin de saluer la mémoire des soldats tombés lors l'insurrection de Varsovie en 1944, la ville polonaise s'arrête de vivre une fois par an pendant une minute. Un acte fort, puissant, qui a été cette année filmé magnifiquement, avec en fond une musique qui semble suspendre le temps. Dans la vidéo on remarque que tout le monde est concerné, les jeunes, les moins jeunes, les travailleurs, les passants, bref un grand bol d'air pour l'humanité qui semble pour une fois être à l'unisson. Pour rappel, 200.000 personnes ont perdu la vie à Varsovie au cours de l'occupation nazie durant la Seconde Guerre Mondiale. Et comme les mots n'égalent jamais le silence, il ne reste plus qu'à regarder cette vidéo.

ELECTIONS LÉGISLATIVES : LE RAPPORT DE LA MISSION DES OBSERVATEURS DE L'UE RENDU PUBLIC

Des recommandations pour les prochaines élections

La mission de l'Union européenne d'observation électorale a rendu public, hier à Alger, le rapport final sur les élections législatives du 10 mai dernier. Sans surprise, le rapport reprend les grandes lignes déjà esquissées lors de la déclaration préliminaire faite par le chef de la mission, Ignacio Ignacio Sanchez Salafranca, membre du Parlement européen et président de la mission des observateurs de l'Union européenne (UE) chargée du suivi des élections législatives, au lendemain du scrutin.

PAR: SADEK BELHOCINE

Le rapport indique que «le jour du scrutin, la mission a constaté une atmosphère généralement calme et ordonnée durant les opérations de vote, depuis l'ouverture jusqu'au dépouillement». Les observateurs de l'UE ont relevé que la majorité des bureaux de vote ont ouvert à l'heure avec l'ensemble du matériel nécessaire à leur fonctionnement, notant que les représentants des candidats/partis politiques étaient présents dans la plupart des bureaux de vote observés. Les phases de compilation des résultats, au niveau des commissions électorales communales, puis de consolidation, au niveau des commissions électorales de wilayas, s'étaient elles aussi «généralement déroulées dans le calme», ajoute la même source qui juge toutefois, «insuffisante» la transparence des opérations, au sein des deux niveaux de com-



missions électorales. Une insuffisance due selon le rapport notamment à une «présence limitée des représentants des partis politiques/candidats et de l'absence dans un cas sur quatre du président de la Commission locale de surveillance des élections». Les observateurs européens ont, par ailleurs, qualifié de «médiocres» les performances des représentants des candidats, «garde-fou essentiel pour assurer la transparence des scrutins, et donc l'acceptation des résultats». Les représentants des candidats «sont généralement restés passifs, même face aux failles observées ponctuellement pour préserver l'intégrité des scrutins ou bien le secret du vote», souligne la même source qui précise que le travail d'observation «a pu être mené à terme et a permis à la mission d'élaborer des conclusions et des recommandations sur la base du travail de ses observateurs».

Sur l'évènement en lui-même, la mission remarque que la multiplication des candidatures lors des élections législatives du 10 mai en Algérie a conduit à un «émiettement des voix», favorisant ainsi les partis prédominants. Toutefois, la mission de l'UE estime que la participation de 44 partis politiques (dont 21 récemment accrédités), et de 185 listes indépendantes a permis d'élargir l'offre politique. Elle note que «l'émiettement des voix, lequel, combiné à l'élimination des listes n'ayant pas obtenu cinq pour cent des suffrages au niveau de chaque wilaya, a favorisé les partis prédominants», notamment le Front de libération nationale (FLN). Quant aux partis dits «islamistes», les observateurs européens notent que ces derniers «n'ont pas connu le même résultat que dans les pays de la sous-région», expliquant cela par le fait que la «décennie noire» des

années 1990 a «fortement marqué les citoyens algériens, alors qu'un parti comme le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a participé au gouvernement depuis maintenant 17 ans». S'agissant de la campagne électorale, la mission européenne note que les partis de l'Alliance présidentielle (FLN, RND et MSP) «ont été les plus actifs, car disposant notamment de moyens plus conséquents», lors de cette campagne qui, selon elle, «n'a pas suscité d'enthousiasme». Les observateurs européens remarquent, en outre, que l'avancement de la présentation des résultats provisoires le 11 mai au soir par le ministère de l'Intérieur, uniquement par siège et par genre au niveau national sur la base des procès-verbaux des 1.541 communes du pays et les 117 commissions électorales de circonscriptions diplomatiques ou consulaires, «s'est produit au même moment où se poursuivait le travail de consolidation au sein des différentes commissions». Le rapport considère que «l'absence de publication des résultats détaillés a affaibli la transparence de ce processus électoral, compliquant la lisibilité des sièges attribués qui ont alors fait l'objet de contestation par certains partis politiques et les représentants de la société civile». A propos de la couverture médiatique des législatives, la mission constate que les journalistes «ont pu couvrir la campagne librement et aucun épisode d'intimidation ou de discrimination envers la presse n'a été signalé». Pour rappel, arrivée à Alger le 30 mars, la mission, dirigée par le chef observateur, Jose Ignacio Salafranca, membre du Parlement européen, avait été officiellement lancée le 16 avril. Son mandat portait sur une évaluation «approfondie et détaillée» du processus électoral selon les critères définis par la loi algérienne ainsi que les obligations régionales et internationales applicables aux élections démocratiques.

S. B

LE POURCENTAGE ÉLIMINATOIRE PORTÉ À 7%

Elections locales : vers le même scénario que celui des législatives !

PAR AHMED HANICHE

Le scénario des élections législatives du 10 mai dernier risque de se répéter avec les élections locales du 29 novembre prochain. La victoire «écrasante» du Front de libération nationale (FLN) qui a remporté 220 sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), suivi par le Rassemblement national démocratique (RND) avec 68 sièges et l'Alliance des islamistes avec 48 sièges, est due, en grande partie comme l'avait expliqué le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, à la nouvelle loi électorale. Il y avait des centaines de listes électorales qui avaient obtenu moins de 5% des suffrages exprimés, un seuil considéré comme éliminatoire, ce qui a poussé les organisateurs du scrutin à offrir les voix des petits partis aux formations politiques qui sont arrivées

dans les premières positions. Et ce n'est qu'après la fin des élections qu'une grande partie de la classe politique a exprimé son rejet des résultats, accusant les autorités de truquage et de les avoir surtout «pris au piège par les dispositions de la nouvelle loi électorale». Dans sa réponse à ces accusations, M.Ould Kablia s'était contenté de rappeler aux contestataires qu'ils devaient simplement comprendre le contenu de la loi avant de se lancer dans le processus électoral. Cette fois-ci, le seuil «éliminatoire» est revu à la hausse, ce qui profitera, sans nul doute, aux partis politiques ayant déjà un ancrage populaire et présent sur la scène depuis de longues années. «Le pourcentage éliminatoire sera de 7% pour ces élections locales prochaines», a déclaré, avant-hier samedi, le ministre qui n'a d'ailleurs pas, hésité à conseiller les petits partis à «se rassembler dans des listes

communes» s'ils veulent avoir des chances de siéger dans les assemblées locales. Les nouveaux partis auront, incontestablement, toutes les peines du monde à concocter des listes électorales surtout qu'il s'agira d'être présent sur un grand nombre de communes et de wilayas. «Lors des législatives, les petits partis avaient éprouvé toutes les peines du monde pour présenter des listes. La situation sera plus compliquée pour ces formations politiques qui n'ont pas un ancrage dans la société à l'occasion des élections locales», a prévu M.Ould Kablia. Une chose est sûre : porter le pourcentage éliminatoire de 5% à 7% ne va pas dissuader ces partis à «tenter leur chance», même en faisant appel à des personnes ne répondant nullement aux critères d'éligibilité. Pour eux, l'essentiel est de se montrer sur la scène politique sans se soucier des résul-

tats. Les «grands» partis sont donc encore une fois bien servis par le ministère de l'Intérieur et auront pour principaux concurrents les candidats indépendants qui parviennent souvent à gagner des sièges. Car les paramètres qui dirigent l'attitude des électeurs sont un peu différents. Les liens familiaux, la parenté, le poids de la famille du candidat dans la commune, sa personnalité et son passé constituent, en effet, des éléments déterminants lors des élections au niveau local. «Les partis déjà ancrés dans la société locale peuvent compter sur les voix de leurs militants et leurs réseaux, alors que les nouveaux-nés de la scène politique auront vraiment du mal à drainer même le seuil de 7%», estiment de nombreux analystes, qui s'attendent à une domination du FLN, RND et l'Alliance islamiste.

A.H

DES PANTALONS, CHAUSSURES, DJELLABAS ET PRODUITS DE GÂTEAUX SAISIS AUX FRONTIÈRES

Les contrebandiers multiplient leurs trafics à l'approche de l'Aïd

A quelques jours de l'Aïd El Fitr, les réseaux de la contrebande sont en train d'injecter toutes leurs forces afin de parvenir à gagner de l'argent. Les contrebandiers recourent, ces derniers jours, au trafic de vêtements, cela à l'approche de l'Aïd. Des opportunistes. Toutefois, la réplique des gendarmes a permis de saisir, en quelques jours, des milliers de vêtements pour femmes, enfants et hommes qui étaient destinés à la vente à l'occasion de l'Aïd.

PAR LOTFI HADJI

Les frontières algériennes, surtout celles de l'Ouest sont considérées par les contrebandiers comme étant la porte principale pour écouler des habits à l'approche de l'Aïd. L'Aïd, une aubaine pour les réseaux de la contrebande. Ces derniers qui se mettent dans la peau de vrais opportunistes s'acharnent ces derniers jours pour arriver à leurs fins. On assiste à une recrudescence très sensible des activités des contrebandiers. Ces derniers font entrer, en Algérie, des vêtements en tous genres via le Maroc, le Mali, la Tunisie et la Libye. Parlant de saisies, les unités de la Gendarmerie nationale ont réussi à déjouer plusieurs tentatives d'introduction de plusieurs quantités d'habillements sur le marché algérien. Il s'agit de grosses quantités qui ont été saisies depuis le début du mois de juillet dernier. Des milliers de jeans, de paires de chaussures pour femmes, enfants et hommes, et autant de djellabas pour enfants et hommes et la liste est encore longue. Tenons par exemple, la saisie effectuée, avant-hier, par les gendarmes à Tlemcen. Ici,



lors d'un service de police de la route sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription de la commune d'Oggaz, les gendarmes de la Section de sécurité routière (SSR) de Ras Ain Amirouche, ont interpellé deux contrebandiers qui transportaient à bord

d'un véhicule et un fourgon, un important lot d'effets vestimentaires pour femmes et un lot de produits servant à la confection de gâteaux, sans factures. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade d'Oggaz pour déterminer les circonstances et

la provenance de cette quantité de vêtements. Dans la même journée et lors du contrôle des passagers du train de voyageurs assurant la desserte Maghnia - Oran, les gendarmes de la compagnie territoriale de Maghnia ont récupéré 617 djellabas, 232 paires de chaussures, 602 pantalons jeans, 250 kg de condiments, 576 flacons de cosmétiques et 5000 morceaux de savon. Cette marchandise qui se chiffre à des centaines de millions de dinars est entrée depuis le Maroc via les frontières terrestres, là où les réseaux de la contrebande tentent, malgré la forte présence des GGF, d'écouler nombre de produits marocains d'où une atteinte à l'économie nationale. Toujours à Tlemcen, lors d'un point de contrôle sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Maghnia, les gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Tlemcen, ont interpellé, il y a trois jours, deux contrebandiers qui transportaient à bord d'un véhicule de marque Peugeot 206, 110 pantalons jeans, en provenance de la contrebande. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Hammam Bougherara. **L.H**

POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Les entreprises publiques misent sur de nouveaux produits

De nouvelles activités comme la fabrication de transformateurs de grande puissance et de batteries solaires pour les panneaux photovoltaïques, aujourd'hui importés, seront lancées par les entreprises de la SGP-Cableries et équipements électriques (Cabeleq). Le plan de développement quinquennal (2012-2016) de la SGP-Cabeleq, doté de plus de 11 milliards de DA, prévoit notamment la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques de grande puissance, de batteries de véhicules utilitaires et industriels et de batteries solaires pour les panneaux photovoltaïques, a confié à l'APS, la présidente du directoire de cette SGP, Mme Aziza Boukaoula. Cette dirigeante a fait savoir que ce programme d'investissement ne concernait que les entreprises détenues en totalité par la SGP-Cabeleq, précisant que cette SGP compte 15 filiales dont 5 ont fait l'objet d'une ouverture du capital aux partenaires étrangers. Ainsi, il est prévu la production de transformateurs

électriques de grande puissance, supérieurs à 2.000 KV, jusque-là importés, a-t-elle ajouté. Ces transformateurs, qui seront réalisés par l'entreprise "Electro-industries" de Azazga (Tizi-Ouzou) sont utilisés dans le secteur de l'énergie notamment pour les besoins du groupe Sonelgaz, a-t-elle indiqué. Interrogée sur la maîtrise de la technologie de fabrication de ces transformateurs, Mme Boukaoula a souligné que ce projet serait réalisé avec un partenaire étranger pour le transfert d'expertise et de savoir faire. Des discussions "préliminaires" sont en cours avec différents partenaires potentiels pour la concrétisation de ce projet conformément à la règle d'investissement en vigueur (51-49%), a-t-elle précisé. Ce programme, validé par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en mars dernier, porte également sur la fabrication par la même filiale de moteurs électriques de grande puissance. Ces moteurs seront destinés d'abord pour les besoins des sociétés nationales

notamment les briqueteries, les semouleries et les cimenteries et par la suite à l'exportation vers les marchés extérieurs. Cette filiale produit actuellement de petits moteurs, fortement concurrencés par les produits importés à faible valeur ajoutée. La nouvelle production permettra la réduction de la facture des importations, a-t-elle observé. La SGP-Cabeleq ambitionne, entre autres, de porter de 30% à plus de 60% d'ici à 2016, la part de marché de sa filiale Enpec (Entreprise nationale de l'électrochimie), spécialisée notamment dans la fabrication de batteries de véhicules utilitaires et industriels. Cette entreprise envisage aussi de se lancer dans la fabrication de batteries étanches (sans entretien), d'une durée de vie moyenne de 2 ans. De même, la production de batteries solaires pour les panneaux photovoltaïques sera le nouveau créneau de cette filiale pour satisfaire notamment les besoins de Sonelgaz. Pour répondre aux besoins croissants de l'Enpec, il est prévu également d'augmenter

de 7.000 à 15.000 tonnes les capacités d'affinage de plomb, un métal très utilisé dans la fabrication de batteries. La récupération et le recyclage des batteries usagées, contenant entre 12 et 16 kg de plomb, permet le traitement et l'affinage de ce métal pour son réutilisation dans la fabrication de nouvelles batteries. Mme Boukaoula a relevé, par ailleurs, que la priorité serait accordée au développement et à la recherche en partenariat avec l'université pour maîtriser les nouvelles technologies en vue de la réalisation de ces projets.

Le programme quinquennal d'investissement de la SGP-Cabeleq porte également sur le montage de groupes électrogènes au niveau de sa filiale Reelec, spécialisée dans l'installation et la maintenance d'équipements électriques. Cabeleq dont les principaux clients sont Sonatrach, Sonelgaz, et Algérie Telecom ambitionne de porter son chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de DA à 19 milliards de DA en 2016.

AU 1ER TRIMESTRE 2012

Hausse des prix à la production industrielle

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures ont poursuivi leur tendance haussière entamée l'année dernière, durant le premier trimestre 2012 avec +3,9% pour le secteur public et de 3,2% pour le privé par rapport à la même période de l'année écoulée, a indiqué, hier, l'Office national des statistiques (ONS). Pour ce qui concerne les prix des industries manufacturières, ils ont connu une légère évolution de 1,4% dans le secteur public, alors que la hausse est plus prononcée (3,3%) dans celui du privé, précisent les chiffres de l'office obtenus par l'APS.

La hausse des prix à la production (sortie usine) du secteur public est due essentiellement à une augmentation des coûts de produc-

tion de 74% du secteur des mines et carrières et de celui des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME, 3,6%) durant le 1er trimestre 2012. Une variation haussière mais de moindre ampleur a touché aussi les autres secteurs tels que : bois, liège et papier (1,5%), textile (0,9%), l'agroalimentaire (0,6%), cuirs et chaussures (0,2%). Les autres secteurs ont connu une stagnation des prix à l'exception des secteurs de l'énergie et des matériaux de construction qui ont enregistré des légères hausses, respectivement avec 0,2% et 0,1%, précise l'Office dans sa dernière publication sur l'évolution des prix à la production industrielle. Quant au privé, la plus importante hausse (11,9%) a été enregistrée par le secteur des bois, liège et papier, suivie par les industries diverses avec

5,3%. D'autres secteurs ont connu des hausses, mais de moindre importance, il s'agit des textiles (3,2%), agroalimentaire (2,1%), et des ISMME (1,8%), durant le 1er trimestre 2012 et par rapport à la même période en 2011. Par ailleurs l'Office a indiqué que les prix à la production de trois secteurs (chimie et caoutchouc, matériaux de construction et cuirs et chaussures) ont connu une stagnation, alors que ceux des mines et carrières ont chuté de 10%.

Selon l'ONS, les indices relatifs au secteur privé sont donnés à titre indicatif car le taux de réponse reste faible. Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures au 1er premier trimestre 2012 et par rapport au 4ème trimestre 2011 ont augmenté de 1,3% dans le public et de 2% dans le privé. Pour ce qui concerne les prix des industries manu-

facturières, ils ont connu une légère évolution de 0,6% dans le secteur public, alors que la hausse est plus prononcée (2,1%) dans celui du privé, précise l'Office. Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures ont augmenté de 2,2% pour le secteur public et de un (1%) pour le secteur privé durant toute l'année 2011. Pour ce qui concerne les prix des industries manufacturières, ils ont connu une légère évolution, avec seulement 1% dans le secteur public et 1,1% dans le privé. Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production industrielle a concerné 157 entreprises dont 82 publiques couvrant près de 80% des ventes. Les biens industriels observés sont ceux vendus sur le marché intérieur exceptés les produits importés et ceux destinés à l'exportation.

ENQUÊTE

Les réfugiés syriens sont-ils d'origine algérienne ?

Depuis l'escalade de la violence en Syrie, on ne sait rien de ce qu'il est advenu des Syriens d'origine algérienne établis en ce pays depuis le milieu du XIXe siècle. Y a-t-il parmi les réfugiés syriens arrivés en Algérie, des descendants de ces migrants qui avaient quitté l'Algérie au lendemain du débarquement du corps expéditionnaire français à Sidi Fredj ? Enquête.

Slimane Zeghidour, spécialiste du monde arabe qui s'exprimait sur les colonnes du journal en ligne *le Matin* pense que si les Syriens ont choisi de venir en Algérie «ça doit être des gens qui ont une origine algérienne, sinon, pourquoi y aller ?». Virée à Alger. Presque tout le monde parmi les Syriens qui se sont rassemblés au square Port Saïd, s'accorde à dire qu'ils n'ont jamais entendu parler de réfugiés syriens d'origine algérienne. Imad, la trentaine originaire de Homs après un effort de réflexion, énonce catégorique «non, à ma connaissance il n'y a pas de réfugiés syriens d'origine algérienne». A notre question de savoir s'ils avaient entendu parler des Algériens qui se sont installés à Damas au temps de l'Emir Abdelkader, tous affirment n'en avoir jamais entendu parler. Apparemment, c'est l'amnésie totale. Du côté algérien, la même amnésie, semble de rigueur puisque la question du sort des Syriens d'origine algérienne n'est jamais évoquée. Pour Wifak qui vient de la même ville, il a «entendu parler d'une femme



algérienne mariée à un Syrien» mais il n'est pas sûr de l'information parce que dit-il «cela lui a été rapporté par des amis». Direction : le centre de vacances de la société Netcom de Sidi Fredj qui a été érigé en centre d'accueil pour les réfugiés syriens. Jusqu'à hier, juste deux familles s'y trouvaient. Les autres familles ramenées il y a quelques jours par le Croissant-Rouge algérien (CRA) qui gère le centre, ont toutes déserté les lieux préférant les hôtels. «Nous attendons pour aujourd'hui dimanche l'arrivée de 4 ou 5 familles que nous devrions ramener directement de l'aéroport Houari Boumediene», nous dit le chef du centre. Il nous présente le représentant des réfugiés, un homme d'une quarantaine d'années, tout souriant. Il exhibe ses nouveaux vêtements pour démentir les informations se rapportant à l'existence de puces dans la literie. «Des puces ! ce sont que des balivernes», affirme-t-il. Le secrétaire général du CRA assure que «toutes les

dispositions ont été prises pour ouvrir le cas échéant d'autres camps de réfugiés». Le représentant des deux familles syriennes se montre globalement satisfait des conditions de vie. « On leur a servi le premier jour du couscous aux fèves garni, mais ils ont refusé d'en manger, car ils ne connaissent pas ce mets, nous avons donc été amenés à faire un menu à leur convenance, puisque de toutes façons il s'agit de consommer les mêmes rations alimentaires», nous explique le chef du centre. A notre question de savoir si il avait entendu parler de réfugiés syriens d'origine algérienne, le représentant syrien nous conduit au chalet d'une ressortissante damascène mariée à un Syrien, mère de trois filles (dont une handicapée mentale) et deux garçons qui nous a affirmé qu'elle est originaire du quartier des Eucalyptus (Alger). «Je suis partie à Damas à l'âge de 20 ans pour rendre visite à ma sœur dont le mari était employé à l'ambassade d'Algérie en Syrie, j'y suis

restée depuis car je me suis mariée». Et d'ajouter : «Mon mari est porté disparu depuis le déclenchement de la guerre, je me suis rapprochée du ministère de la Solidarité et de la famille pour avoir un logement et une prise en charge pour mon enfant handicapée ainsi qu'une pension, mais je n'ai reçu aucune réponse», regrette-elle. Notre interlocutrice avoue qu'elle ignore si d'autres Syriens d'origine algérienne se trouvaient actuellement en Algérie. Bien entendu, vu les difficultés inhérentes à une enquête intéressant des migrants éparpillés dans des hôtels et les villes de l'intérieur du pays, il est difficile de soutenir que ce qui préside au choix de la destination Algérie, s'explique par l'origine algérienne de ces réfugiés. Le chef du centre de Sidi Fredj croit savoir que «des Syriens s'appêtent à aller à Oran, en vue de rallier dans une seconde étape le Maroc». La piste de l'Algérie, terre de transit vers l'Europe n'est pas à exclure. Cela explique les raisons pour lesquelles ces «réfugiés» refusent d'intégrer les centres aménagés à leur intention par les pouvoirs publics. L'accusation de trafic de devises et les aspects de mendicité peuvent ainsi trouver une explication. Pour revenir à l'histoire de l'émigration algérienne en Syrie, il faut rappeler cet exode massif de populations vers Damas, et le Bilad Cham (Grande Syrie qui réunissait la Palestine, le Liban, la Jordanie et la Syrie) qui étaient des provinces de l'empire ottoman. Quand l'Emir Abdelkader s'y était établi vers 1854, 2000 Algériens étaient déjà sur place. L'émigration a continué par la suite par vagues successives. Des flux importants se chiffrent par milliers de familles originaires de Kabylie ont été enregistrés suivies au début du XXe siècle par l'exode de Tlemcen, lui aussi quantifié en milliers de personnes refusant la conscription.

L.G.

L'APPEL DE LA DIRECTION N'A PAS ÉTÉ ENTENDU

La grève se poursuit à la laiterie de Drâa Ben khedda

PAR LOUNES BOUGACI

L'appel à la reprise du travail pour hier dimanche lancé par la direction générale de la laiterie Tassili de Drâa Ben Khedda n'a pas trouvé d'écho favorable de la part des 380 travailleurs. Contrairement à ce qui était attendu voire espéré par certains, la reprise n'a pas eu lieu et la pénurie de lait en sachet s'inscrit de facto dans la durée. Hier matin, les 380 travailleurs de l'ex-ONALAIT se sont présentés devant le siège de leur usine, dans la ville de Drâa Ben Khedda, non pas pour travailler mais pour réitérer leurs revendications. La principale étant, pour rappel, la communication des conclusions de l'enquête menée par une commission d'enquête diligentée par le ministère de l'industrie. Les travailleurs présents hier sur les lieux de la contestation étaient toujours mécontents car il n'y pas eu de réponse à leur sollicitation. Une colère exacerbée par le dépôt de plainte de la part du directeur de l'usine contre un travailleur qui l'aurait insulté lors d'une altercation verbale. De son côté, la direction générale par la voix du patron de l'unité de

production de lait la plus importante dans la wilaya de Tizi Ouzou a estimé hier matin que le débrayage n'a pas sa raison d'être. Les résultats de ladite enquête ne sont pas de son ressort mais de celui du ministère. Le directeur est allé jusqu'à qualifier la grève d'illégale en menaçant de faire appel à d'autres travailleurs pour reprendre la production de lait en sachet et des autres produits dérivés. La direction générale de l'ex-ONALAIT a qualifié avant-hier cette grève d'illégale, une grève qui a démarré le 24 juillet dernier, pour rappel. « La direction générale a pris le temps d'analyser la situation et d'identifier les raisons de ce mouvement. Ne voyant aucun motif valable qui pourrait justifier cette situation et après avoir répondu favorablement à plusieurs problèmes posés par les travailleurs et octroyé la prime de bénéfice (72 000 DA), la direction regrette que tous les efforts consentis par elle aboutissent à ce résultat », déplore la déclaration générale dans une déclaration rendue publique suite au déclenchement de cette grève illimitée. La direction rappelle que cette situation pénalise les 380 travailleurs et leurs familles, les

citoyens de la région, en cette période de forte demande, les 140 distributeurs de lait et produits laitiers ainsi que l'ensemble des collecteurs laitiers au nombre de 1736. « Pour toutes ces raisons, la direction générale appelle l'ensemble des travailleurs à faire preuve de sagesse, de conscience profes-

sionnelle, de sens de responsabilité et reprendre leur poste de travail », ajoute la direction générale qui menace de se réserver le droit de protéger ses intérêts conformément à la réglementation.

L.B.

BOUMERDÈS

Une casemate découverte sur la RN 68

Une cache terroriste a été découverte près du village agricole socialiste de Chabet El Ameur, une commune située à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales.

Celles-ci ajoutent que cette casemate a été découverte au cours des travaux de modernisation de la RN 68, lancés depuis près de deux mois. Elle a été démolie peu de temps après le passage des engins des travaux publics de l'entreprise chargée de la réalisation desdits travaux. Une source non encore confirmée précise que des effets vestimentaires et quelques produits alimentaires y ont été retrouvés avant qu'elle soit démolie par les engins qui traçaient la trajectoire des travaux de modernisation de ladite route reliant Boumerdès à Tizi Ouzou en passant par les Issers. Par ailleurs, récemment, un faux barrage a été dressé sur la RN 68 près du VAS précité et plusieurs automobilistes y ont été rackettés par les terroristes. Il est toutefois important de préciser que le calme est revenu, depuis plusieurs années, dans cette région fortement boisée et qu'elle a été épargnée par les attaques terroristes de l'ex-GSPC.

T.O

L'AMENDEMENT DE LA LOI ALGÉRIENNE SUR LES HYDROCARBURES
FACE AUX MUTATIONS ÉNERGÉTIQUES MONDIALES :

POUR UN LARGE DÉBAT NATIONAL

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL*

Il est prévu en principe, très prochainement, un conseil du gouvernement qui étudiera entre autres la loi de finances 2013, la loi sur le règlement budgétaire 2010 et l'amendement de la loi sur les hydrocarbures, objet de cette contribution. L'ordonnance n°06-10 du 29 juillet 2006 modifiant et complétant la loi n°05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures est-elle toujours opérante?

1.-La loi du 29 juillet 2006 et les échecs des avis d'appel d'offres 2007/2010

Je rappelle que depuis la loi d'avril 2005 ce n'est plus à Sonatrach d'attribuer les permis de prospection pour de nouveaux gisements. Mais elle reste propriétaire de tous ses domaines miniers, et pour les nouvelles superficies non exploitées, c'est à l'institution Alnaft, dépendante du ministère de l'Énergie, de les attribuer. Le constat est que les trois derniers appels d'offres entre 2008 et 2011 se sont avérés un véritable échec ayant attiré que des compagnies marginales, n'ayant pas de savoir technologique et comptant sur Sonatrach pour supporter la majorité des coûts, les grandes compagnies n'ayant pas soumissionné. Sonatrach depuis des années n'a pas découvert de réserves rentables substantielles tant du pétrole et du gaz importants, malgré certaines déclarations fracassantes. L'on peut découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement. Sonatrach n'a pas les capacités technologiques, bon nombre de cadres compétents ayant depuis des années quitté cette compagnie, surtout avec l'erreur que j'ai dénoncée à maintes reprises de mettre les cadres à la retraite à partir de 60 ans sans préparer la relève. Comme il y a lieu de signaler que le taux de profit dans les canalisations est inférieur de 30% en moyenne par rapport aux grands gisements de l'amont. La taxation des superprofits au-delà de 30 dollars dans l'actuelle loi ne répond pas à la situation actuelle du marché où le cours dépasse les 90/100 dollars depuis plus d'une année, tout en prédisant que dans le droit international une loi n'est jamais rétroactive sauf si elle améliore la précédente, expliquant les litiges au niveau des tribunaux internationaux entre Sonatrach et des compagnies installées avant la promulgation de cette loi. Cela explique que Sonatrach courant 2011 a eu recours à un règlement à l'amiable de son conflit avec ses partenaires, notamment de son différend avec Anadarko et Maersk, qui portait sur la taxe sur les superprofits. Sonatrach a dû verser à la firme américaine l'équivalent de 4,4 milliards de dollars d'hydrocarbures et au groupe danois 920 millions de dollars et d'autres compagnies ont demandé de bénéficier de cette procédure ce qui porterait le montant supérieur à 6 milliards de dollars. Dans ce cadre, un assouplissement fiscal est nécessaire, car l'Algérie n'est pas seule sur le marché mondial face aux importantes mutations énergétiques qui s'annoncent, mais des concurrents qui veulent attirer les compagnies.



2.-Durée des réserves de pétrole et du gaz conventionnel

Les réserves se calculant par rapport au vecteur prix international, évolution des coûts et de la concurrence des énergies substituables, selon les revues internationales (données de 2007), dans 15/16 ans, à partir de cette période, en cas de non découvertes substantielles, l'Algérie sera importateur net de pétrole (cela a été le cas de l'Indonésie) ayant 1% des réserves mondiales. Pour le gaz non conventionnel l'AIE dans son rapport de 2011 estime les réserves algériennes à 6500 milliards de mètres cubes gazeux, loin, très loin des USA arrivant à la huitième position sachant qu'il faille maîtriser la technologie, nécessitant beaucoup d'eau douce et que la durée de vie d'un gisement ne dépasse pas cinq années avec toutes les conséquences écologiques négatives (pollution des nappes d'eau) en cas de non maîtrise technologique. Pour le gaz conventionnel, il y a lieu de tenir compte de la forte consommation intérieure selon les extrapolations de l'organisme de régulation CREG (entre 50/60 milliards de mètres cubes gazeux), incompressible si l'on veut un réel développement intérieur, et du volume exportable extrapolé tant à travers les canalisations que pour le GNL, 85 milliards de mètres cubes gazeux alors qu'elle peine actuellement à atteindre 55/60 milliards de mètres cubes gazeux, donc perdant des parts de marché selon les statistiques internationales de 2011 malgré les déclarations se voulant rassurantes des responsables de l'énergie. Avec 4500 milliards de mètres cubes gazeux (2,37% des réserves mondiales prouvées de gaz naturel données de 2008), toujours à partir de cette période, la durée de vie pour un prix de cession moyen de 10 dollars le MBTU pour les canalisations et 13/14 dollars pour le GNL supposant des coûts constants, serait de 25 ans. Et l'erreur de certains est d'ignorer la consommation intérieure en donnant une durée de vie des réserves de 40 ans en ne prenant en compte que les exportations. Or, selon la revue financière *Gasoil*, l'Algérie a pompé entre 1962 et 2006 plus de 15 milliards de barils de pétrole, soit plus que les réserves actuelles, mais récemment avec des coûts supérieurs à la moyenne des grands pays pétroliers. Face à ce constat, de l'importation massive de gasoil et de l'essence super sans plomb pour plusieurs centaines de millions de dollars entre 2007/2011, (paradoxe d'un pays pétrolier), les plus hautes autorités du pays et sur rapport du ministère de l'Énergie, ont décidé de revoir la loi sur les hydrocarbures, décision annoncée le 6 décembre 2011 par le ministre de l'Énergie lui-même. Quelles modifications souhaitables selon mon point de

vue ?

3.-Les conditions pour l'efficacité des nouveaux amendements : un nouveau modèle de consommation tenant compte des nouvelles mutations énergétiques mondiales

Si pour l'amont gazier et pétrolier pour les grands gisements la règle des 49/51% peut être applicable, pour les gisements marginaux, cette règle risque de n'attirer que peu d'investisseurs sérieux. Le départ de la Chien d'Adrar qui avait misé sur un gisement marginal obligeant Sonatrach à prendre seule la relève doit être pris au sérieux. Il en est de même pour la prospection dans l'offshore et surtout le gaz non conventionnel qui requiert des techniques de pointe à travers le forage horizontal maîtrisé par quelques firmes, les recherches actuelles se concentrant sur les techniques anti-pollution. A quel coût l'Algérie acquerra ces brevets et a-t-elle déjà prévu la formation adéquate ? Pour les énergies renouvelables cette règle risque également d'être inopérante posant toujours le problème de la formation. En effet, selon les données du ministère de l'Énergie, l'Algérie devrait choisir en 2013 un fournisseur de technologie qui mettra à exécution le programme d'énergies renouvelables pour un montant estimé à 60 milliards de dollars. Ce programme vise à produire, à l'horizon 2030, 40% de l'électricité à partir des énergies renouvelables devant se traduire par l'installation d'une puissance de 12 000 mégawatts en solaire et en éolien. Le mémorandum d'entente dans le domaine des énergies renouvelables signé le 9 décembre 2011 entre la Société algérienne d'électricité et de gaz Sonelgaz et l'entreprise allemande Desertec aboutira-t-il à du concret ? La règle des 49/51% dans ce contexte est-elle opératoire ? Quant à l'investissement dans la pétrochimie dont la commercialisation est contrôlée par quelques firmes au niveau mondial (structure oligopolistique) et d'une manière générale à l'aval, dont les produits obéissent aux règles de l'organisation mondiale, cette règle juridique de la dominance de Sonatrach dans le capital social est inopérante. L'investissement sera limité pour ne pas dire nul, car nécessitant de très grosses capacités, devant souligner que la pétrochimie actuellement connaît au niveau mondial des crises de surproduction. A moins comme cela se passe pour bon nombre d'entreprises publiques qui ont nécessité entre 1971/2011 plus de 50 milliards de dollars d'assainissement supportés par le trésor public, 70% étant revenues à la case de départ, si Sonatrach prend le risque toute seule, de commercialiser seule, notamment avec toutes les conséquences financières donc supportant les surcoûts. Alors qu'il serait souhaitable d'avoir d'autres critères, balance devises excédentaire au profit de l'Algérie, l'apport technologique et managérial et un partage des risques face à un marché mondial fluctuant du fait que la rentabilité nécessite de grandes capacités, sans compter que les pays du Golfe ont déjà amorti les installations, l'Algérie partant avec un handicap des coûts d'amortissement élevés et un marché forcément limité. Il ne faut pas se faire des illusions. La superficie n'est pas une condition sine qua non d'importants gisements d'hydrocarbures entendu rentables financièrement. La nouvelle loi sera de peu de portée, pour attirer des investisseurs potentiels sans la prise en compte des nouvelles mutations énergétiques mondiales. Les USA deviendront exportateurs nets de gaz grâce au gaz non conventionnel entre

2017/2020, les différents contrats de gaz envers ce pays devant être annulés. Comme il y a urgence de la prise en compte de l'entrée de la Lybie concurrent de l'Algérie en pétrole léger et dont les réserves importantes de gaz sont à peine exploitées, la stratégie offensive du géant russe Gazprom à travers le North et le South Stream devant approvisionner l'Europe du nord et du sud pour plus de 100 milliards de mètres cubes gazeux, de nouveaux concurrents, de l'arrivée à terme des contrats à moyen terme de l'Algérie entre 2013/2014 avec ses partenaires qui impliquera une révision des prix à la baisse en cas de persistance de la bulle gazière et également le nouveau défi écologique avec des segments nouveaux à valeur ajoutée. Le problème central qui se pose à l'Algérie, est donc l'urgence d'imaginer un nouveau modèle de consommation énergétique inexistant à l'heure actuelle.

4.-Après 50 ans d'indépendance politique, une économie totalement rentière

Force est de constater après 50 années d'indépendance politique que depuis l'indépendance politique à ce jour en décembre 2011, l'économie algérienne est dépendante de la rente pour plus de 98% de ses recettes en devises et importe 70/75% de ses besoins, étant en plein syndrome hollandais. Le dépassement de cette entropie implique forcément une gouvernance renouvelée, de profondes réformes politiques et économiques solidaires, la valorisation de l'entreprise et son support, la ressource humaine, richesse bien plus importante que toutes les ressources des hydrocarbures. Du fait de la faiblesse de ses capacités d'absorption, la question qui se pose est la suivante : pourquoi continuer à pomper les hydrocarbures pour placer cet argent à l'étranger à des rendements faibles, voire négatifs, actuellement 83% selon les données de la banque d'Algérie pour 2011 sur les 190 milliards de dollars des réserves de change au 1er juillet 2012 ? L'objectif stratégique n'est-il pas pour l'Algérie d'opérer la transition rapide d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, supposant également une nouvelle transition énergétique en utilisant au mieux cette ressource éphémère ? Posant la problématique de la sécurité nationale, Sonatrach étant l'Algérie et l'Algérie étant Sonatrach, il me semble afin d'éviter les erreurs du passé, d'ouvrir un large débat national sur ces amendements.

ademmebtoul@gmail.com

* Professeur des universités -Dr



Abderrahmane MEBTOUL Expert international en management

L'ABSENCE ET LE NON-RESPECT DES NORMES

Les raisons de la dégradation du commerce

Dans certains commerces, l'absence d'affichage des prix des produits et des marchandises exposés pour la vente est non seulement contraire à la réglementation et aux pratiques saines de l'exercice de l'activité commerciale, mais également une transgression des valeurs marchandes.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, dans de nombreux commerces des grandes villes en Algérie, et notamment dans la capitale, les vendeurs et les commerçants, toutes marchandises confondues, font complètement fi de la nécessité et du devoir d'afficher les prix de leurs produits, au grand dam des clients et des milliers de consommateurs, ulcérés d'être méprisés et arnaqués par les commerçants peu scrupuleux.

A titre d'exemple, que ce soit pour les fruits et légumes ou pour les cosmétiques, les vêtements, ou encore les produits électroménagers, les consommateurs sont insatisfaits des agissements frauduleux des commerçants animés par une cupide façon d'écouler leurs marchandises, parfois impropres à la consommation et avariées. Une cliente émigrée qui se présente devant des commerces pour acheter des vêtements et des ustensiles de cuisine fut tellement surprise par l'absence caractérisée des prix qu'elle a été contrainte de demander, à chaque fois, les prix des nombreux articles de commerce étalés pour la



vente. En rétorquant à l'insolence du commerçant agacé par les questions, elle finira par dire que "il est très gênant, incommode et inhabituel de demander les prix alors qu'ils devaient être affichés automatiquement et sans ambages afin de faciliter la tâche des

clients. Aussi, le meilleur rapport entre le commerçant et l'acheteur consiste à mieux communiquer en précisant les prix par le biais de l'affichage clair et net". Cette cliente estime que "ce genre de pratiques ne favorise pas le développement et la promotion du

commerce, que ce soit licite ou informel. En plus, lorsque nous touchons ou voulons des détails sur les robes ou les vêtements à acheter, le commerçant se met vite en colère". Un vendeur de fruits et légumes qui refuse d'afficher les prix publiquement nous a carrément déclaré que "le truc et la finalité de l'absence d'affichage des prix visent surtout à attirer et accrocher le client afin de mieux l'inciter et le convaincre à acheter nos produits" et ce, même si la qualité reste à désirer. Un spécialiste en matière de certification et de la normalisation nous a affirmé que "les normes et les bonnes pratiques commerciales, tels que l'affichage des prix et le bon comportement des commerçants vis à vis des clients conduisent à la satisfaction des consommateurs, donc à de meilleures relations de confiance". Le commerce en Algérie est, donc, devenu une véritable question de psychologie sachant que les commerçants et les consommateurs-clients se livrent à un jeu sempiternel de négociation en termes de prix et de qualité des produits et des marchandises.

A. A.

GESTION ET AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'OUED EL-HARRACH

Un Epic de wilaya pour transformer ce lieu en villégiature

Un Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) de wilaya sera mis en place pour gérer les infrastructures issues des travaux de l'aménagement d'Oued El-Harrach, a indiqué à Alger le directeur de l'hydraulique de la wilaya d'Alger, Smail Amirouche. "Un Epic de wilaya sera chargé de gérer toutes les infrastructures issues des travaux d'aménagement de Oued El Harrach", a déclaré Amirouche à l'APS en marge d'une journée d'étude sur l'aménagement d'Oued El-Harrach, organisée par l'APW d'Alger.

Oued El-Harrach est d'une longueur totale de 67 km, dont près de 19 km dans la capitale, alors que le reste de son parcours s'étend sur les wilayas de Blida et de Médéa. Des livraisons partielles seront effectuées au fur à et mesure de l'avancée des travaux d'aménagement pour permettre au public de profiter de ces nouveaux espaces, a précisé Amirouche. "Il y aura des livraisons partielles, parce que la longueur totale est près de 19 km et on ne

va pas attendre l'achèvement de ces 19 km pour dire aux gens vous pouvez venir. Dès qu'on termine 3 à 4 km avec les aménagements, on les ouvre à la population", a ajouté Amirouche. Les travaux sur Oued El-Harrach permettront un aménagement récréatif, sportif et de loisir pour la population, consistant, notamment, en la réalisation de piscines, de 19 passerelles et ponts pour permettre à la population de passer d'une rive à une autre.

"L'aménagement hydraulique et paysager permettra notamment la création de six terrains de football, de 40 km de piste cyclable, des terrains pour faire des joggings, des piscines et des jets d'eau, des jardins d'enfants. En plus l'oued sera navigable sur les 5 premiers km", a expliqué Amirouche. Interrogé sur l'avancement des travaux d'aménagement, Amirouche a indiqué que deux mois de délai de préparation et d'installation avaient été accordés à l'entreprise chargée de la réalisation des travaux pour

construire la base de travail et ramener le matériel. "Les travaux de terrassement n'ont pas encore commencé, mais les travaux d'étude complémentaire, d'étude de sol, d'implantation de bureaux, de reconnaissance et d'acheminement du matériel sont en cours", a-t-il fait savoir. Interpellé en plénière par des élus sur le respect des délais de réalisation et le coût initial alloué à ce projet, Amirouche a répondu que ces deux éléments avaient été bien étudiés et que le projet sera livré dans les délais. "Tout a été pris en considération pour réaliser dans les délais et se conformer à la somme dégagée pour l'aménagement de Oued El-Harrach. Toutefois, il risque d'y avoir des surprises, mais c'est dans la mesure du gérable", a-t-il soutenu. Les travaux de dépollution d'Oued El-Harrach (Alger) et l'aménagement de ses rives ont été officiellement lancés le 13 juin dernier pour une enveloppe globale de 38 milliards de dinars, la fin des travaux étant prévue fin 2015. Ce projet, dont la

réalisation a été confiée au groupement algéro-coréen (Cosider-Daewoo Constructions), est destiné à traiter les eaux de l'oued sur près de 18,2 km à travers, entre autres, le renforcement des capacités d'épuration des eaux usées et l'aménagement d'aires de loisirs sur les deux rives du cours d'eau pollué depuis plusieurs décennies par les rejets domestiques et ceux des unités industrielles.

R. E.

STANDARD AND POOR'S ABAISSE LES NOTES DE 15 BANQUES ITALIENNES

Risque de récession prolongée

L'agence d'évaluation financière Standard and Poor's (SP) a annoncé qu'elle abaissait les notes de quinze banques italiennes, dont l'Unione di Banche Italiane (UBI), en raison du risque de "récession" prolongée auquel le pays fait face, selon l'AFP. "Avec l'Italie qui fait face à une récession plus longue et plus profonde qu'anticipée, nous pensons que la vulnérabilité des banques italiennes (...) augmente", écrit l'agence dans un communiqué. Les établissements régionaux Banca Popolare dell'Emilia Romagna et Banca Popolare di Vicenza figurent également parmi les banques dégradées par SP, selon le communiqué. Les notes des plus grosses banques italiennes, UniCredit, Intesa Sanpaolo et Mediobanca, restent inchangées, souligne l'agence. "Une récession plus grave porterait en 2012 et 2013 le stock des actifs à problèmes détenu par les banques italiennes à des niveaux plus

élevés que ce que nous avons prévu", ajoute l'agence. Malmenée par la crise de la dette en zone euro, l'Italie a vu son produit intérieur brut se contracter de 0,8 % au cours du premier trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent, marquant une évolution négative pour le troisième trimestre consécutif. Mi-juillet, une autre agence d'évaluation financière, Moody's, avait annoncé avoir abaissé la note de 13 banques italiennes, dont UniCredit et Intesa Sanpaolo, quelques jours après avoir revu à la baisse la notation de la dette de l'Etat italien.

Réaction surprenante

Le ministre français des Affaires européennes, Bernard Cazeneuve, a jugé, de son côté, "pour le moins surprenante" la réaction des marchés, déçus par le dis-

cours la veille du président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, alors qu'ils espéraient une action immédiate. "La BCE a rappelé son attachement à la préservation de l'euro, acquis jugé irréversible" par Mario Draghi, qui a par ailleurs clairement affirmé que toute spéculation sur la fin de l'euro était inutile", souligne M. Cazeneuve dans un entretien au site Mediapart. "Je note également que la BCE a dénoncé le caractère inacceptable des taux observés sur les marchés de la dette de certains pays et indiqué qu'elle envisage la réactivation de son programme de rachat de dette sur les marchés, lorsqu'elle le jugera nécessaire", ajoute-t-il. Jeudi, le président français François Hollande avait qualifié les marchés de "turbulents" tout en promettant sa vigilance.

R. E.

LES MARCHÉS FINISSENT LA SEMAINE SUR UNE SOLIDE HAUSSE

Des signes encourageants de reprise de la croissance

La Banque centrale européenne n'a pu être convaincu mais l'emploi américain si. Les Bourses européennes ont fortement rebondi vendredi 3 août, des créations d'emploi nettement supérieures aux attentes en juillet aux Etats-Unis ayant intensifié les rachats à bon compte initiés dès la matinée.

Selon des chiffres publiés dans l'après-midi, l'économie américaine a en effet créé en juillet 163 000 emplois de plus qu'elle n'en détruisait, soit mieux que les prévisions des analystes qui tablaient sur 100 000 embauches. Les intervenants n'ont, semble-t-il, pas retenu la hausse du chômage à 8,3 %.

A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 4,38 % à 3 374,19 points. Sur la semaine, l'indice CAC 40 a gagné 2,87 %. La Bourse de Londres a avancé de 2,21 %, celle de Francfort de 3,93 %, Milan de 6,34 % et Madrid de 6 %. L'indice EuroStoxx 50, qui regroupe les principales valeurs de la zone euro, gagne 4,57 % en clôture provisoire, dopé par les banques de la région (+ 7,94 %).

Côté obligataire, le taux à 10 ans de l'emprunt d'Etat espagnol retombe à 6,94 %, contre 7,16 % jeudi, et son équivalent italien à 6,08 % (6,28 % jeudi). Une tendance rassurante alors que ces mêmes taux avaient bondi après les propos, la veille, du président de la BCE, Mario Draghi.

OUARGLA

Réalisation de trois forages dans la daïra d'El-Borma

Trois nouveaux forages destinés à l'approvisionnement en eau potable (AEP) ont été réalisés dans la daïra d'El-Borma (400 km à l'est de Ouargla), a-t-on appris du directeur de wilaya des ressources en eau.

M. Driss Boukhari a indiqué que ces forages ont donné de "bons" résultats, du point de vue de la qualité de leurs eaux ainsi que de leur débit qui atteint les 60 litres/seconde pour l'un deux, raccordé au réseau d'AEP de la ville d'El-Borma, daïra frontalière avec la Tunisie, et tout récemment mis en service. Les deux autres forages, d'un débit de presque 10 litres/seconde chacun, devront être raccordés au réseau de distribution dans les toutes prochaines semaines et viendront améliorer l'approvisionnement des populations de la région en eau potable, a-t-il ajouté. La daïra frontalière d'El-Borma compte actuellement une station de déminéralisation d'eau d'une capacité de 150 m3/jour qui connaît parfois des pannes prolongées, sa pièce de rechange inexistante sur le marché local devant être importée. Une situation contraignante qui obligeait, le cas échéant, l'Algérienne des eaux à recourir à l'approvisionnement de la population par camions citernes depuis un point d'eau situé à près de 60 km, a fait savoir le même responsable.

ANNABA

Ouverture d'une école nationale supérieure des mines et de métallurgie

Une Ecole nationale supérieure des mines et métallurgie (ENSMM) sera ouverte à la prochaine rentrée universitaire à l'université Badji- Mokhtar d'Annaba, indique le rectorat.

L'ENSMM occupera les anciens bâtiments de la faculté des sciences de la terre et viendra s'ajouter aux deux autres écoles préparatoires des Sciences et techniques et des Sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion déjà ouvertes à Annaba.

Des travaux sont actuellement en cours pour réhabiliter les bâtiments du site universitaire de Chaâbia devant accueillir l'ENSMM en prévision de cette prochaine rentrée.

Un projet de réalisation d'une nouvelle infrastructure pour abriter l'école préparatoire aux sciences et techniques est actuellement en cours sur le site Ezzoune donnant sur la mer. Prévue pour 1.000 places pédagogiques, cette structure disposera également d'une résidence pour 1.000 lits et devra être réceptionnée en juin 2013.

L'université Badji-Mokhtar devra accueillir la prochaine rentrée 42.000 étudiants, dont 6.000 nouveaux inscrits. L'ENSMM et les deux écoles préparatoires des sciences et techniques et des sciences économiques devront recevoir 1.500 étudiants.

APS

EL-OUED

Efforts soutenus pour développer les loisirs

Le secteur de la jeunesse et des sports a connu, après le recouvrement de l'indépendance nationale, un développement remarquable à travers la wilaya d'El-Oued, caractérisé par la multiplication de maisons de jeunes et de complexes sportifs pour favoriser le plein épanouissement des jeunes filles et garçons de cette vaste région du pays.

Ne disposant que d'une seule maison de jeunes implantée dans la commune de Guemmar, la wilaya a acquis par la suite plusieurs structures grâce, notamment, à la transformation de l'ancien Souk-El-Fellah en maisons de jeunes et salles omnisports, avant de bénéficier, durant les années 1990, à la faveur d'un ambitieux programme de réalisation à l'échelle nationale de 1.000 complexes sportifs et d'une dizaine de structures similaires.

Ces dix dernières années ont permis la réalisation de 50 maisons de jeunes structurant entre 70 et 120 adhérents versés dans les différentes

filiales culturelles, sportives et récréatives, dont l'audiovisuel, l'Internet, le dessin, en plus d'autres clubs "verts" concernés par le volet de la protection de l'environnement.

Neuf complexes sportifs de proximité ont été également réalisés à El-Oued, El-Meghaïer, Guemmar, Hassi Khelifa, Reguiba, Robbah et El-Bayada. Le dernier en date (60 millions DA) a été réceptionné dernièrement dans la daïra de Djamaâ.

Ces réalisations ont, par ailleurs, favorisé le développement de la pratique sportive, notamment par la frange féminine de



la jeunesse locale qui a mis à profit la réunion des conditions nécessaires pour emboîter le pas à des clubs masculins, à l'instar de l'équipe de handball évoluant en division nationale "play-off" et classée en 4e position au titre de la saison sportive (2010-2011) du championnat national du handball et du club de volley-ball interligues. La pratique sportive féminine, qui était quasi inexistante dans un passé récent, a connu, à la faveur des multiples programmes de développement des sports et de la consolidation des infrastructures sportives, une nette relance par la création des clubs féminins de handball notamment (Olympique d'El-Oued, Chabab de Djamaâ...) qui ont obtenu des résultats encourageants.

Les jeunes de la wilaya d'El-Oued sont, en outre, attirés par le cyclisme et l'athlétisme d'autant qu'un enfant de la région, Imad Touil, a brillamment défendu les couleurs nationales lors de plusieurs manifestations sportives (cross) mondiales. Le secteur des sports a de plus été consolidé ces dernières années par le revêtement en tartan

(5e génération) des terrains des stades d'El-Oued, Robbah et Djamaâ, dont la réception est prévue à la fin de l'année 2012. La commune d'Oued El-Alinda a bénéficié pour sa part d'un stade d'athlétisme qui sera lancé en 2013, en plus de la réception prochaine, pour un coût de 220 millions DA, d'une salle omnisports dans la commune de Hassani-Abdelkrim, d'une capacité d'accueil de 9.000 spectateurs. Une salle polyvalente d'une capacité de plus de 600 places nécessitant une enveloppe de 160 millions DA a été également réalisée dans la commune de Meghaïer.

Les services de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya soulignent, par ailleurs, que durant les années 90, trois auberges de jeunes au profit des communes d'El-Oued, Djamaâ et Taleb-Larbi (frontalière)

ont été réalisées. Ces structures devraient être renforcées par la réception de deux nouvelles auberges, d'une capacité d'hébergement de 50 lits chacune, dans les communes de Nekhla et Oued El-Alenda.

APS

NAÂMA

Réouverture prochaine de deux salles de cinéma



Deux salles de cinéma dans la wilaya de Naâma ont bénéficié de travaux de restauration et devront rouvrir leurs portes au public très prochainement, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la culture. Les travaux de restauration ont été achevés dernièrement dans les salles de cinéma El-Amel, à Mécheria, et Emzi, à

Ain-Sefra, pour un coût de 29 millions de dinars, a-t-on indiqué. Ils ont porté sur la rénovation des structures d'accueil, des sièges et des salles de projection de ces deux salles de cinéma restées fermées plus d'une dizaine d'années, tout en préservant leur cachet architectural initial, a-t-on expliqué. Il est actuellement procédé au

renouvellement des équipements audiovisuels de ces deux structures et la mise en place de leur système de climatisation, avant leur ouverture "dans un proche délai" aux amateurs du 7e art, selon la Direction de la Culture de la wilaya qui veille aussi à leur assurer un staff d'encadrement spécialisé. Les deux salles de cinéma de Mécheria et Aïn-Sefra, d'une capacité globale de 400 places, relevaient des communes et doivent, désormais, passer sous la tutelle du secteur de la culture, ce qui leur permettra d'abriter dorénavant toutes sortes d'activités culturelles et des conférences. Dans la perspective d'impulser l'activité cinématographique, la wilaya de Naâma envisage l'ouverture de salles de projection dans les grands centres urbains durant l'année 2013, en procédant à la restauration d'anciennes structures, en plus de l'encouragement de la création de ciné-clubs auprès des étudiants, des lycéens, des comédiens et des hommes de culture, a-t-on signalé de même source.

APS

TIZI-OUZOU, POUR LA PROMOTION DU TOURISME

Un centre d'information et d'orientation touristique

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, au titre du quinquennat 2010-2014, d'un projet de réalisation d'un centre d'information et d'orientation touristique destiné à promouvoir le tourisme dans cette wilaya, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat.

La mission de ce centre, qui sera réalisé dans la nouvelle ville de Oued Fali, est de mettre en évidence la "richesse et la diversité des sites montagneux et balnéaires de la wilaya qui composent une harmonieuse mosaïque d'écosystèmes", a déclaré, à l'APS, M. Rachid Ghedouchi. L'établissement sera également chargé de l'élaboration de cartes artisanales et touristiques qui seront mises à la disposition des visiteurs de la wilaya. Ces derniers pourront également se faire accompagner par des guides touristiques que le centre mettra à leur disposition, a-t-il ajouté.

Le centre abritera, par ailleurs, un petit musée pour permettre aux touristes d'avoir un aperçu sur les richesses artisanales, culinaires, culturelles et balnéaires de la wilaya.

L'étude pour la réalisation et l'équipement de ce centre est en cours et le lancement des travaux est prévu pour le début de l'année prochaine, a précisé M. Ghedouchi.

Ce dernier a estimé également qu'outre le tourisme balnéaire, qui attire un nombre important de vacanciers qui se ruent à chaque saison estivale vers les 7 plages autorisées à la baignade dans la wilaya,



d'autres créneaux, dont le tourisme de montagne et l'écotourisme peuvent être développés.

Il a indiqué, à cet égard, que le tourisme de montagne commence à connaître un essor depuis quelques années avec la contribution d'associations qui proposent des

sports de montagne, tels que des randonnées et des escalades dans des paysages idylliques, à l'exemple de la forêt de Yakouren, des pics d'Azrou N' thour et de Talettat et du plateau d'Assouil, dans le Djurdjura.

APS

BÉJAÏA

Désarroi des artisans utilisateurs des gaz industriels

L'éloignement de l'unique centre d'approvisionnement en gaz industriels (oxygène, dioxyde de carbone, acétylène...), localisé à Akbou (80 km à l'ouest de Béjaïa), a plongé dans le désarroi l'ensemble des artisans de toute la région orientale de la wilaya, à cause des contraintes induites par cet état, selon le coordinateur de l'Union générale des commerçants artisans algériens de Béjaïa. "Il y a une tension sur tous les produits et une réduction sensible de l'activité des artisans, notamment les soudeurs et les ferronniers dont beaucoup songent à changer d'activité", affirme M. Samir Mamasse, qui souligne que cet état de fait ne cesse de s'exacerber, notamment depuis l'absorption de l'entreprise nationale des gaz industriels par la firme allemande Linde-gaz. "Auparavant, il y avait deux concessionnaires dans la wilaya. L'un à Béjaïa, alimentant toute la région orientale, et l'autre à Akbou, dédié à la satisfaction des besoins des opérateurs, situés à l'ouest. Désormais, il n'y a que le centre d'Akbou qui active, obligeant près de 1.000 artisans à y transiter pour s'appro-



visionner", déplore-t-il, estimant que cette situation a eu des conséquences négatives sur leur activité. "Beaucoup d'opérateurs ont réduit leurs déplacements vers la vallée de la Soummam à cause des coûts de transports, des risques et du temps perdu en voyage et à cause de

la saturation de la RN 26 et surtout de l'absence de garantie de se faire livrer", explique M. Mamasse, soulignant que souvent une fois arrivé sur place, en raison de la tension et de la rareté qui affecte certains types de gaz, "le centre ne livre pas son client".

"Souvent les voyages se concluent en perte sèche, qu'il n'est pas facile de répercuter sur le consommateur", a-t-il ajouté, soulignant qu'en raison de cette tension, "beaucoup de prestations ne sont plus assumées, car difficiles à chiffrer". "En tout état de cause, la réduction des revenus de chacun est telle que nombre d'artisans songent à changer de métiers", observe-t-il, suggérant, comme parade, la réouverture du centre de Béjaïa pour lequel au demeurant, précise-t-il, "de nombreuses candidatures ont été proposées à la firme Linde-gaz". Une pétition, signée par une centaine d'artisans, activant pour l'essentiel dans la branche de la tôlerie et de la ferronnerie et, accessoirement, par des entreprises de travaux de bâtiment, a été adressée à la Direction de l'entreprise allemande.

APS

BOUMERDÈS

Près de 35.000 tonnes de pomme de terre stockées

Près de 35.000 tonnes de pomme de terre saisonnière ont été stockées dans la wilaya de Boumerdès au titre du Système de régulation des produits de large consommation (SYRPALAC), apprend-on auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Ce volume de production, issu de la wilaya de Boumerdès (23.000 tonnes) et de différentes wilayas du Centre, a pu être stocké à la faveur de conventions passées avec une trentaine de producteurs de pomme de terre, ainsi que d'un nombre de propriétaires de chambres froides, explique à l'APS le chef de service de la production végétale à la DSA, M. Rabah Ghazi.

Il a ajouté que cette quantité de pomme de terre destinée à être injectée sur le marché après le mois sacré du Ramadhan est "susceptible d'assurer une disponibilité de cette denrée alimentaire vitale à des prix régulés devant

préserver le pouvoir d'achat du citoyen". Le stockage de la pomme de terre de saison en ce Ramadhan s'explique par "une baisse de la demande sur cette denrée alimentaire en ce mois sacré", précise-t-il.

Avec une récolte de 45.000 tonnes de pomme de terre de saison sur une surface estimée à 1.400 ha, soit un rendement de 300 qx/ha, la production de cette année est jugée "relativement stable" comparativement à celle de l'année précédente, où la wilaya avait engrangé presque la même quantité, signale-t-on à la DSA.

APS

BLIDA

3.500 packs alimentaires distribués

Pas moins de 3.500 packs alimentaires, don des membres du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), ont été distribués durant la semaine écoulée pour autant de familles à faible revenu issues des 25 communes de la wilaya de Blida.

Cette action de solidarité durant le mois sacré de Ramadhan consiste en la fourniture d'une moyenne de 50 couffins par commune composés chacun de produits alimentaires de base, a indiqué le président du CEIMI, M. Aggoune Abdelkader, qui a fait état également d'un autre don similaire au profit d'associations caritatives, à l'instar de l'association Nour El Houda de l'enfance déshéritée, qui a bénéficié de 26 packs alimentaires. Deux opérations de distribution de couffins alimentaires au profit de familles démunies ont été prévues pour ce mois de Ramdhan, a-t-il précisé.

Cette action de solidarité a été "bien appréciée" par les communes bénéficiaires, en ce qu'elle permet de venir en aide aux familles démunies durant ce mois de piété, tel qu'il a été relevé par un responsable de la commune de Oued Djer, qui a recensé en son sein quelque 400 familles nécessiteuses.

La même impression est également émise par un représentant de la commune de Soumaâ, où il a été dénombré plus de 1.100 familles démunies.

APS

SOUDAN ET SOUDAN DU SUD Enfin un terrain d'entente sur le pétrole

Le Soudan et le Soudan du Sud ont trouvé une solution au différend pétrolier qui empoisonnait toujours leurs relations un an après l'accès à l'indépendance de Juba, quelques heures après une visite de la chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton.

Quelques heures après une visite d'Hillary Clinton à Juba, M. Mbeki a annoncé dans la nuit de vendredi à samedi que le Soudan et le Soudan du Sud avaient trouvé une solution à leur différend pétrolier, une des raisons qui les avaient conduits au bord de la guerre au printemps.

Selon le Soudan du Sud, l'accord conclu à Addis Abeba (Ethiopie) prévoit que Juba paie à Khartoum 9,48 dollars par baril de pétrole exporté via le Soudan au cours des trois ans et demi à venir. Le Sud a en plus accepté de payer une somme forfaitaire de quelque trois milliards de dollars au Soudan pour compenser ses pertes de revenu depuis la partition.

Des responsables soudanais cités par l'agence officielle Suna ont, sans donner leur version de l'accord, estimé qu'il était "raisonnable".

Le Soudan du Sud a hérité des trois quarts des ressources pétrolières du Soudan d'avant partition. Mais il reste entièrement tributaire des oléoducs du Nord pour exporter.

Faute d'accord sur la redevance à payer par Juba à Khartoum sur le pétrole sud-soudanais qui transite par le territoire soudanais, le Nord avait décidé de se payer en nature en prélevant du brut à son passage. Furieux, le Sud avait alors stoppé sa production.

Au-delà de la question pétrolière, parmi les litiges opposant encore les deux Soudans, figurent la démarcation de leur frontière et le statut de zones contestées. Les deux pays s'accusent aussi mutuellement de soutenir des groupes rebelles sur le territoire de l'autre.

Les pourparlers entre les deux parties engagés à Addis Abeba sous l'égide de l'UA piétinaient jusque-là à tel point que Juba et Khartoum avaient dû laisser passer, sans accord, la date butoir du 2 août que leur avait donnée, sous peine de sanctions, le Conseil de sécurité de l'Onu pour régler leurs différends.

M. Mbeki a précisé que les deux pays avaient désormais jusqu'au 22 septembre pour résoudre les contentieux encore en suspens et prévoit une rencontre en septembre des présidents soudanais, Omar el-Béchir, et sud-soudanais, Salva Kiir, pour discuter, notamment, du statut d'Abyei, une région disputée grande comme le Liban.

R. I.

ASYRIE, APRÈS L'ATTAQUE MENÉE PAR LES INSURGÉS

L'armée contrôle la totalité de Damas

L'armée syrienne contrôle, désormais, la totalité de Damas après la reprise, samedi, aux rebelles du quartier de Tadamoun (Sud), selon le général en charge des opérations dans ce quartier.

« Nous avons nettoyé tous les quartiers de Damas, de Midane à Mazzé, Qadam, Hajar al Aswad et Tadamoun », a affirmé cet officier supérieur, qui a refusé d'être identifié en faisant visiter aux journalistes le quartier de Tadamoun, conquis, rapporte Libération.

Le général a indiqué que l'opération contre Tadamoun avait débuté vendredi matin, « afin de répondre à la demande de la population », et pris fin samedi à 14 heures (11 heures GMT).

La reprise du quartier, qui jouxte le camp palestinien de Yarmouk, a été confirmée par l'opposition. « L'Armée syrienne libre (ASL) s'est retirée de Tadamoun mais ses membres sont présents dans toute la capitale où ils mènent des attaques ciblées avant de disparaître », une militante, Lena al-Chami. « Tadamoun était une exception. L'ASL ne peut pas et ne veut pas contrôler des quartiers à Damas », a-t-elle ajouté selon le quotidien.



Les rebelles avaient lancé le 15 juillet leur attaque pour la conquête de Damas.

Samedi dernier, Tadamoun, où vivent de nombreux Palestiniens, était totalement désert et dévasté. Les chaussées étaient éventrées, des magasins défoncés, avec des fils électriques qui pendaient.

A Yalda, un quartier mitoyen, dans une décharge publique, une quinzaine de corps, dont certains brûlés ou mutilés. L'agence officielle Sana a qualifié ces meurtres de « massacres horribles ». Dans un jardin de

Tadamoun, où se trouvent une dizaine de monticules, les rebelles ont enterré leurs morts.

Des traces de sang et des pansements souillés sont visibles dans la mosquée du quartier, qui avait été transformée en dispensaire pour les blessés. C'est également là que les rebelles venaient manger et des tableaux blancs sur lesquels figurent des annotations en arabe témoignent qu'ils y élaboraient leur stratégie de défense

R. I./Libération

MALI, POUR ASSURER LA STABILITÉ

La France appuiera une intervention africaine « inéluctable »

La France soutiendra une intervention armée de forces africaines au Mali mais elle n'en prendra pas l'initiative, a affirmé, samedi à Lorient, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui juge l'intervention "inéluctable".

"La France n'a pas à prendre une initiative militaire au Mali", dont le Nord est aux mains des islamistes armés, a déclaré à quelques journalistes M. Le Drian, en marge d'une visite au festival interceltique de Lorient. "Elle souhaite que ce soient les forces africaines, en particulier celles de la Cédéao (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, ndlr) et

éventuellement de l'Union africaine, qui prennent l'initiative, c'est le sens de la résolution qui a été votée par le Conseil de sécurité". Une intervention militaire africaine est "souhaitable et inéluctable", a-t-il insisté. "La France la soutiendra et je l'espère, l'Union européenne aussi".

Il s'agit pour les pays africains "d'assurer la stabilité politique à Bamako, qui n'est pas encore assurée même si le président (par intérim Dioncounda) Traoré est revenu de Paris à Bamako cette semaine, d'assurer un gouvernement d'union nationale, lui donner la souveraineté nécessaire et étendre cette souveraineté au

Nord-Mali avec inévitablement une intervention armée que la France pourra soutenir mais dont elle ne prendra pas l'initiative".

Deux Espagnols membres d'organisations caritatives ont été libérés le 18 juillet au Mali, après avoir été enlevés en Algérie par un groupe se présentant comme une ramification d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Tombé fin mars aux mains de groupes armés, le nord du Mali est désormais contrôlé par des mouvements islamistes armés alliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

LIBYE, DANS UN QUARTIER DE TRIPOLI

Explosion d'une voiture et accrochages

Un quartier du centre de la capitale libyenne, Tripoli, a été secoué samedi par l'explosion d'une voiture et des accrochages entre des jeunes qui se disputaient une place sur un marché, a-t-on appris auprès d'habitants et des services de sécurité faisant état d'un blessé, rapporte une agence française de presse.

"Des accrochages ont opposé des jeunes qui se disputaient une place au marché", a déclaré à l'AFP Mohammed, jeune habitant du quartier Rachid, non loin de l'emblématique place des Martyrs.

L'explosion d'une voiture — visiblement causée par de la gélinite — a secoué le même secteur. "Une voiture, une Honda Civic, a explosé en mille morceaux", a

indiqué un gardien d'une base de la police militaire sise à quelques mètres du lieu de la déflagration qui, selon lui, a pu être causée par "des explosifs utilisés dans la pêche", selon la même agence.

Des officiers de la base se sont abstenus de tout commentaire, mais un expert étranger de la sécurité a confirmé à l'AFP que l'explosion a pu être provoquée par du TNT utilisé pour la pêche et non par une voiture piégée.

La vie était normale dans le secteur samedi matin après que la voiture a été enlevée des lieux, selon une journaliste de l'AFP. Les murs de certains immeubles portaient cependant des traces de suie et les vitrines de plusieurs commerces des impacts de

balles ainsi que deux voitures garées dans ce quartier commerçant.

Au moins une personne, un ressortissant tunisien, a été blessé, selon des habitants. Des sources médicales de l'hôpital Al-Huruq ont dit avoir admis un Tunisien âgé de 54 ans blessé par des éclats d'une explosion.

Le quartier Rachid abrite un marché où prolifèrent les étals sauvages vendant essentiellement des T-shirts, des jeans et des valises.

La tension était palpable et de nombreux habitants préféraient ne pas s'exprimer sur les causes de ces violences ou des responsables.

R. I./Agence



Onze bonnes raisons de faire de bonnes actions

Allah Le Tout-Puissant nous enjoint à nous souvenir de Lui fréquemment et à accomplir de bonnes actions, l'oubli étant une maladie qui conduit à la négligence des actes vertueux. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : «En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam ; mais il oublia ; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.» [Coran, 20 : 115].

Page 12



La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

Page 13



Onze bonnes raisons de faire de bonnes actions

Allah Le Tout-Puissant nous enjoint à nous souvenir de Lui fréquemment et à accomplir de bonnes actions, l'oubli étant une maladie qui conduit à la négligence des actes vertueux. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : «En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam ; mais il oublia ; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.» [Coran, 20 : 115].

Les bonnes actions doivent être basées sur une croyance correcte et il est important de se rappeler des récompenses qui découlent des bonnes œuvres, car elles sont un moteur qui génère leur accomplissement.

Nous devons toujours nous rappeler qu'il nous est demandé de se faire concurrence dans l'accomplissement des bonnes œuvres. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : «Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers. Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.» [Coran 57:21]. Cheikh ibn As-Sal'di a dit en commentant ce point : «Celui qui se précipite vers l'accomplissement des bonnes œuvres durant sa vie d'ici-bas, se précipitera aussi pour entrer au Paradis dans l'au-delà.»

Ce qui suit est une liste non exhaustive de facteurs qui incitent à l'accomplissement des bonnes œuvres dans le but d'obtenir des bénédictions dans ce monde et une récompense éternelle dans l'au-delà. • Fréquenter des musulmans vertueux aussi bien au quotidien que dans des cercles d'études ou de réflexion, de telles fréquentations et réunions nous rappellent notre Seigneur et nous encouragent à la compétition dans les bonnes actions tout en maintenant le cœur occupé par des pensées vertueuses.

• Rendre visite aux organismes de bienfaisance et autres associations humanitaires et



caritatives nous encourage à l'accomplissement des bonnes œuvres.

• Prendre conscience de l'importance que donnaient nos pieux prédécesseurs à l'accomplissement des bonnes œuvres et ainsi s'apercevoir que chaque fois qu'ils manquaient une opportunité de le faire, ils pleuraient à chaudes larmes. Le Prophète

(QSSSL) a dit : «Les gens du Paradis ne regrettent rien de plus qu'une heure passée (dans la vie terrestre) sans avoir mentionné Allah.» [Al-Tabarani]. Saïd At-Tanūkhî avait l'habitude de pleurer, si pour une raison ou une autre, il avait raté une prière en congrégation.

Ibn Mass'oud a dit : «Je n'ai jamais autant regretté quoi que ce soit qu'un jour qui passait sans que je n'augmente mes bonnes actions.» • Se souvenir que la vie terrestre est courte incite le musulman à faire des efforts supplémentaires dans l'accomplissement des actes vertueux, le Prophète, Salla Allahou Alaïhi Wa Sallam, a dit : «Précipitez-vous vers l'accomplissement d'actes vertueux avant que des épreuves sombres comme la nuit ne s'abattent sur vous.» [Muslim].

• La lecture de livres qui adoucissent le cœur, parlent des actes vertueux et encouragent les gens à les exécuter.

• Le fait de savoir qu'encourager les autres à accomplir de bonnes œuvres nous donne droit à la même récompense que celui qui l'a accompli, comme le Prophète (QSSSL) a dit : «Celui qui instaure une bonne tradition (Sounna Hassana) en Islam en aura sa récompense et la récompense de celui qui la met en pratique après lui, sans qu'aucun ne soit lésé dans sa récompense. Et celui qui instaure une mauvaise tradition (Sounna Sayyia) en portera le fardeau et celui de ceux qui la mettent en pratique après lui, sans qu'aucun d'eux ne soit déchargé de son fardeau.» [Muslim]

• Aimer ceux qui accomplissent des actes vertueux, le Prophète (QSSSL) a dit : «La personne sera (au Jour de la Résurrection)

avec ceux qu'elle aimait (dans la vie).» [Al-Boukhari et Mouslim]. • Supplier Allah Le Tout-Puissant afin qu'Il nous facilite l'accomplissement des actes vertueux, l'exécution des actes vertueux étant un don venant d'Allah Le Tout-Puissant qu'Il accorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs.

Humâm ibn Al-Harîth implorait Allah en ces termes : «Ô Allah ! Fais que je me satisfasse de peu de sommeil et accorde-moi la force de veiller la nuit pour T'adorer !»

Le Prophète (QSSSL) avait l'habitude de demander à Allah Le Tout-Puissant de lui permettre d'accomplir des actions vertueuses en disant : «Ô Allah ! Je Te demande de me permettre d'effectuer des actions vertueuses et de délaiser les péchés.» [At-Tirmidhi].

• Se rappeler le Paradis et ses plaisirs et ce qui y a été préparé pour les vertueux. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : «Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux.» [Coran 3:133].

• Prendre conscience que les vertueux sont les êtres les plus aimés d'Allah Le Tout-Puissant, le Prophète (QSSSL) a dit quand il fut interrogé sur ceux qu'Allah, Le Tout-Puissant, aimait le plus : «Ceux qui vivent longtemps et effectuent de bonnes actions.» [At-Tirmidhi]

• Savoir qu'Allah aime l'endurance dans l'accomplissement des bonnes actions, même si les actes ne sont accomplis qu'en petit nombre, le Prophète a dit : «Les actes les plus aimés auprès d'Allah sont ceux qui sont réguliers, même s'ils ne sont que peu nombreux.»

Citation du jour

«Ô croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Dieu l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, Dieu a priorité sur eux deux (et il est plus connaisseur de leur intérêt que vous). Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice...» (Sourate an-Nissa verset 135)

Rames à dents !

Cinquante ans après l'indépendance de notre pays, le spectre de se faire couper la langue pour avoir insulté la religion "sebbou Eddine" plane toujours sur nos têtes. Cette pratique, imposée par "El Jebha" pendant la Guerre de libération dans certaines régions d'Algérie, va être rétablie sine die. En effet, un appel est lancé par le ministre du Culte afin de dénoncer tous ceux qui insultent la religion. Méfiez-vous donc chers lectrices chers lecteurs, ne vous hasardez surtout pas à blasphémez pendant ces journées de jeûne et même après le Ramadhan. Si toutefois, dans un excès de colère, vous ne pouvez vous retenir, que Dieu vous le pardonne, de grâce ne le faites pas devant le ministre des Wakfs ou devant quelqu'un qui puisse lui rapporter l'information. Faites attention, une cellule d'écoute est installée au niveau de chaque direction religieuse à travers le territoire national, son rôle est de lister tous ces jeûneurs à la langue pendue et l'envoyer à qui de droit.

La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

D'autre part, si la gravité avait été moins puissante, aucune étoile et aucune galaxie ne se seraient formées. Notons que les autres relations et valeurs ne sont pas moins importantes. Si la force nucléaire forte avait été juste un peu plus faible, le seul élément stable aurait été l'hydrogène. Aucun autre atome n'aurait alors pu exister.

Si la force électromagnétique avait été légèrement plus puissante, le noyau atomique alors constitué de deux protons seulement aurait été un élément stable de l'Univers, ce qui revient à dire que l'hydrogène serait absent. Et si des étoiles et des galaxies s'étaient malgré tout formées, elles l'auraient été de manière complètement différente. En bref, si ces différentes forces et constantes n'avaient pas les valeurs qu'elles ont maintenant, il n'y aurait pas eu d'étoiles ni de supernovas, ni de planètes, ni d'atomes, ni de vie.

La position des corps célestes dans l'espace et les distances énormes qui les séparent sont essentiels à l'existence de la vie sur Terre. Les distances entre les corps célestes ont été établies selon un calcul minutieux compatible avec un grand nombre de forces universelles puissantes de manière à maintenir la vie sur Terre. Michael Denton, dans son livre "Nature's Destiny," décrit les distances qui séparent les supernovas des étoiles ainsi :

Les distances entre les supernovas et toutes les autres étoiles sont d'une grande importance pour plusieurs raisons. La distance qui sépare les étoiles de notre galaxie est d'environ 48 millions de km. Si ces distances étaient un peu plus courtes, les orbites des planètes seraient déstabilisées. Si, au contraire, ces distances



étaient un peu plus longues, les débris dispersés par une supernova seraient distribués de manière si diffuse que des systèmes planétaires comme le nôtre, par exemple, n'auraient jamais pu se constituer. Si le cosmos doit abriter la vie, alors l'oscillation des supernovas doit se reproduire à une vitesse très

précise et la distance moyenne entre elles (et même entre toutes les étoiles) doit se rapprocher du chiffre observé dans la réalité.

D'autre part si la force de gravité à la surface était plus puissante, l'atmosphère contiendrait trop d'ammoniac et de méthane, ce qui aurait un effet

néfaste sur la vie. Autrement dit si la force de gravité était plus faible, l'atmosphère de la planète perdrait une trop grande quantité d'eau, ce qui aurait rendu la vie sur Terre impossible. Si par exemple notre planète était plus grande, elle serait trop froide pour qu'il y ait un cycle d'eau stable, et elle rentrerait dans un âge glaciaire. Si elle était plus proche du Soleil, les plantes se consumeraient, le cycle de l'eau dans l'atmosphère serait irrémédiablement dérégulé et toute vie sur Terre serait impossible.

L'épaisseur de l'écorce terrestre si elle était plus épaisse, un taux d'oxygène excessif serait transféré de l'atmosphère à la croûte et si elle était plus fine, l'activité volcanique qui en résulterait rendrait toute vie impossible. Si elle était plus longue, les différences entre les températures diurnes et nocturnes seraient trop importantes. Si elle était plus courte, la vitesse des vents atmosphériques serait trop importante, et les cyclones et les orages rendraient toute vie impossible. Si le champ magnétique avait été plus puissant, des tempêtes électromagnétiques de forte intensité se produiraient. S'il était plus faible, alors la Terre perdrait sa barrière contre les particules nocives émises par le Soleil et connues sous le nom de "vents solaires". Les deux situations rendraient toute vie impossible

(Suivra)

Le Coran : guide du croyant par excellence

Il existe plusieurs types d'individus sur terre : Ceux qui sont honnêtes et ceux qui mentent. Ceux qui craignent Dieu et reconnaissent les limites qu'Il a instaurées et ceux qui se révoltent contre Lui. Le sort réservé à chacun dépendra de son attitude. Par son infinie miséricorde, Dieu récompensera chacun en toute justice. Cette promesse absolue est proclamée dans les versets suivants : "Ceux qui commettent de mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort ? Comme ils jugent mal ! Et Dieu a créé les cieux et la terre en toute vérité et afin que chaque âme soit rétribuée selon ce qu'elle a acquis. Ils ne seront cependant pas lésés" (Sourate al-Jathya versets 21-22)

Dans l'au-delà, justice sera rendue. Dieu sait certes tout ce qui se passe, que ce soit bon ou mauvais. Nul n'est donc censé ignorer que l'au-delà existe. Ce sera le moment où la justice de Dieu se manifesterait pleinement et où chaque action sera jugée équitablement. Il faut, par ailleurs,

souligner que le fait de dire "quand nous mourrons, nous serons réduits à l'état de poussière" ne met nullement à l'abri de la résurrection et du jugement dernier. On a beau vouloir se tromper soi-même dans ce monde en cherchant à "profiter un maximum de la vie" et à éviter de penser à l'au-delà, même si on parvient à étouffer la voix de sa conscience, on n'échappera pas à la mort que Dieu nous a prédestinée un jour donné, ni à la résurrection dont Dieu est seul à connaître la date. Qu'on admette ce fait ou pas, chaque être sera ressuscité et présenté devant Dieu. Ce jour-là chacun recevra sa part de récompense selon ses bonnes et mauvaises actions. Nous serons ensuite envoyés vers notre véritable demeure pour y recevoir nos récompenses. Ceux qui ont nié l'existence de l'au-delà, ainsi que ceux qui se sont contentés de jouir des biens d'ici-bas seront envoyés en enfer, à moins que Dieu ne fasse preuve de miséricorde infinie en leur pardonnant. Dieu décrit la mentalité, le discours et l'état des mécréants qui prétendaient ne pas comprendre l'existence de la vie après la mort dans ces versets :

Celui que Dieu guide, c'est Lui le bien guidé et ceux qu'Il égare... Tu ne leur trouveras jamais d'alliés en dehors de Lui. Au jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons traînés sur leurs visages, aveugles, muets et sourds. L'enfer sera leur demeure: Chaque fois que son feu s'affaiblit, Nous leur accroîtrons la flamme ardente. Telle sera leur sanction parce qu'ils ne croient pas en Nos preuves et disent: "Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création?" (Sourate El-Isra versets 97-98). Le monde dans lequel nous vivons est rempli de preuves de la glorieuse création de Dieu. Il ne fait pas de doute que le Créateur méticuleux de notre environnement est capable de créer l'équivalent de ce qui nous entoure dans l'au-delà. Dans un autre verset, Dieu interpelle les mécréants à travers des questions aux réponses évidentes: Nul n'est censé ignorer que l'homme sera jugé et récompensé selon ses actions dans l'au-delà, le jour où la justice de Dieu se manifesterait pleinement.

(Suivra)

Connaissez-vous le sceau des Prophètes ?

Mais Dieu choisit parmi ses messagers qui Il veut. Croyez donc en Dieu et en Ses messagers. Et si vous avez la foi et la piété, vous aurez alors une récompense énorme. (Sourate Al'Imran verset 179) Dans le Coran, Dieu commande aux croyants une attitude juste et tolérante envers tout le monde, tribu ou race différentes. Il nous fait connaître son refus de distinguer le riche du pauvre. Au nom d'une parfaite égalité, le Messenger de Dieu s'est imposé comme un modèle incomparable pour toute l'humanité. Dieu dit à Son Prophète dans un verset: "Ils sont attentifs au mensonge et voraces de gains illicites. S'ils viennent à toi, sois juge entre eux ou détourne-toi d'eux. Et si tu te détournes d'eux, jamais ils ne pourront te faire aucun mal. Et si tu juges, alors juge entre eux en équité. Car Dieu aime ceux qui jugent équitablement. (Sourate La Table verset 42)

Le Prophète resta fidèle aux commandements de Dieu, malgré cet environnement hostile, et ne fit jamais de concessions dans son application de la justice. Il devint un exemple intemporel avec ces mots: "Mon Seigneur m'a commandé la justice..." (Sourate al-A'raf verset 29). Il y a un certain nombre d'anecdotes qui témoignent du sens de l'équité qui caractérisait le Prophète. Il vivait dans un endroit où se côtoyaient des gens de religions, langues, tribus et races différentes. Il leur était difficile de vivre en paix et sécurité et d'identifier les fauteurs de troubles.

Il pouvait arriver qu'un groupe devienne agressif envers un autre, voire l'attaque à cause d'un mot ou d'un geste malheureux. Cependant, le sens de l'équité dont faisait preuve le Prophète était une source de paix et de sécurité pour les autres communautés, comme c'était le cas pour les musulmans. Au temps du Prophète, les juifs, les chré-

tiens et les païens étaient traités équitablement. Le Prophète respectait scrupuleusement le verset "Pas de contrainte en religion..." (Sourate LA Génisse verset 256), expliquant à chacun la vraie religion mais laissant les gens libres de faire leur choix. Dans un autre verset, Dieu a indiqué au Prophète quel type de justice et de conciliation il devait mettre en œuvre envers les membres de confessions différentes: "Appelle donc (les gens) à cela, reste droit comme il t'a été commandé, ne suis pas leurs passions, et dis: "Je crois en tout ce que Dieu a fait descendre comme Livre, et il m'a été commandé d'être équitable entre vous. Dieu est notre Seigneur et votre Seigneur. À nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Aucun argument [ne peut trancher] entre nous et vous. Dieu nous regroupera tous. Et vers Lui est le retour." (Sourate Ach-Chura verset 15)

(Suivra)



Chorba aux crevettes

Ingredients :

1 verre d'eau de semoule moyenne
300 g de crevettes non cuites
1/2 bouquet de persil
1/2 bouquet de coriandre
1 tige de céleri branche
1 oignon
1 tomate
2 carottes
1 bonne poignée de petits-pois
1 c. à café de curcuma
1 c. à café de gingembre moulu
1/2 c. à café de paprika
2 c. à soupe de smen à défaut 4 c. à soupe d'huile
Sel et poivre noir

Préparation :

Nettoyer les carottes et les couper en petits dés, tailler le céleri en gros morceaux. Réserver. Mixer le persil, la coriandre et l'oignon. Couper la tomate en deux et la râper pour ne récupérer que la pulpe. Dans une marmite, faire chauffer le smen ou l'huile, y faire dorer le mélange d'oignon, persil et coriandre. Ajouter les épices ainsi que la pulpe de tomates. Incorporer la carotte, le céleri et les petits-pois et faire revenir pendant 5 min. Arroser d'1 l à 1.5 l d'eau, couvrir et laisser cuire 20 min (c'est possible de préparer dans une cocotte minute). Ajouter les crevettes, la semoule et mélanger doucement. Laisser cuire 6 à 8 min.



Brik aux olives

Ingredients :

1 paquet de feuilles de bricks
1 cuisse de poulet
1 oignon
1 poignée d'olives vertes denoyotées
1/2 bouquet de persil émincé

1 c. à café de curcuma
1 c. à café de gingembre moulu
1/2 c. à café de coriandre moulue
4 c. à soupe d'huile d'olive
Quelques pincées de safran

Préparation :

Dans une sauteuse, faire chauffer l'huile, ajouter l'oignon émincé, les épices et le poulet coupé en petit morceaux et débarrassé de sa peau. Faire revenir jusqu'à coloration durant 8 min. Ajouter le persil ciselé, arroser de très peu d'eau et laisser cuire 10 min. Ajouter les olives coupées, le safran et poursuivre 5 min. Retirer du feu et laisser refroidir. Emitter le poulet pour récupérer la chair, mélanger le tout. Découper les feuilles de bricks en deux puis façonner comme indiqué sur le paquet soit en triangles soit en cigares. Faire frire dans un peu d'huile d'arachide chaude mais pas fumante. Egoutter sur du papier absorbant.



Boulettes de viande à la turque

Ingredients :

500 g de viande hâchée de bœuf
1 oignon
2 tomates
1/2 bouquet de persil émincé
4 gousses d'ail
1 c. à café de cumin moulu
1/2 c. à café de paprika doux
Sel et poivre noir moulu

Préparation :

Dans un saladier, mettre la viande hâchée, ajouter le persil, l'ail écrasé et les épices. A l'aide d'une râpe, râper l'oignon le plus finement possible pour n'obtenir que son jus. Couper les tomates en deux puis les râper pour ne récupérer que la pulpe. Mélanger le tout, façonner des galettes de la taille de votre paume de la main. Faire frire dans un peu d'huile chaude (mais pas fumante). Servir avec du yaourt, du persil et quelques gouttes de citron jaune.



Nids de kadaïfs à la pistache

Ingredients :

300 g de kadaïfs
50 g de beurre
80 g de pistaches entières non salées

Pour le sirop :

2 tasses de sucre
1 tasse d'eau
jus d'1/2 citron

Préparation :

Préchauffer le four à 200°. Préparer le sirop en portant à ébullition l'eau, le jus du citron et le sucre pendant 15 min. Ajouter les pistaches et mélanger, maintenir au chaud. Dans un saladier, défaire les kadaïfs puis arroser de beurre fondu. Disposer 8 quantités dans un moule à muffins en formant un nid. Enfourner pendant 5 min en vérifiant la cuisson, ils doivent rester blonds. Verser le sirop sur les nids encore chauds et disposer les pistaches au centre.



Salade de betteraves

Ingredients :

Quelques betteraves
1 oignon blanc coupé en petits dés
Sel, poivre
Huile d'olive
Vinaigre
Persil haché

Préparation :

Rincer les betteraves et les mettre à cuire avec la peau à couvert dans de l'eau. Une fois cuites, les éplucher les couper en petits dés. Dans un saladier mélanger les betteraves au persil, oignon, sel, poivre, huile d'olive et vinaigre. Mettre à refroidir dans le réfrigérateur. Déguster la salade froide.



Ingredients :

6 pêches blanches
120 g de sucre
15 cl d'eau
10 feuilles de verveine
Le jus d'un citron jaune

Préparation :

Porter à ébullition l'eau avec le sucre, le jus de citron et les feuilles de verveine. Attendre que le sirop épaississe, retirer du feu et laisser refroidir. Retirer les feuilles de verveine. Peler les pêches et récupérer la chair puis réduire en pulpe au mixer. Verser le sirop sur les pêches et mettre au frais 4 heures. Verser dans le bol de sorbetière (placé auparavant au congélateur 12

Sorbets

à la pêche blanche et à la verveine

heures). Mettre en marche 25 min jusqu'à l'obtention d'un sorbet onctueux.

Conseils :

Pour avoir un sorbet non trop cristallisé, il suffit d'ajouter un blanc d'oeuf monté en neige, ou du glucose ou réduire la quantité de sucre, d'où seulement 120 g. Sortir votre sorbet du congélateur quelques minutes avant afin qu'il soit plus onctueux.



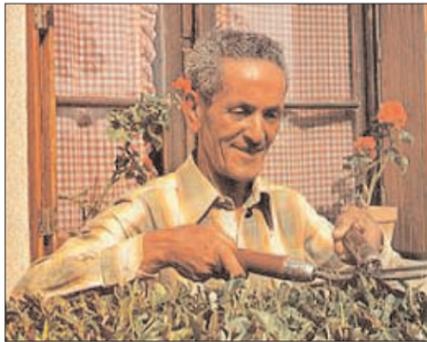
RECONNAISSANCE ÉTRANGÈRE FACE À UNE MARGINALISATION ALGÉRIENNE

Slimane Azem à la Une de *Télérama*

Cinquante ans après l'Indépendance, l'un des chantres de la chanson algérienne, le défunt Slimane Azem, reste méconnu de la nouvelle génération. Alors que notre pays célèbre le cinquantenaire de son indépendance, plusieurs figures artistiques, enfants du pays, restent sans reconnaissance et leurs dépouilles enterrées dans d'autres terres que celle qui les a vus naître. Aujourd'hui, de l'autre côté de la Méditerranée, les traces de ces artistes sont plus courantes et mises en valeur plus que chez nous. C'est ainsi que le magazine *Télérama* consacre un dossier spécial à Slimane Azem, avec, à la Une, le titre : «Slimane Azem, le Brassens berbère de Moissac».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Par le biais de cet hommage, un autre regard et une autre sensibilité décrivent le talent et le génie de Slimane Azem. Ainsi, sur le terrain, Luc Desbenoit part sur les traces du chanteur de la culture berbère. Il y raconte la vie de Dda Slimane en Moissac, soulignant que sa tombe est aujourd'hui un lieu de pèlerinage. Le journaliste écrira à ce sujet : «*Déchirant blues*



berbère, Algérie mon beau pays démarre par un solo de guitare qui rivalise avec les meilleurs riffs des bords du Mississippi. Le musicien traduit la tendresse, la rage, semble se laisser aller à l'allégresse qui vacille sur la crête des aigus avant de sombrer dans une profonde mélancolie.»

A travers son reportage, il recueille des témoignages poignants de personnes impressionnées par feu Slimane Azem. Ce qui nous avait d'ailleurs enchanté, d'autant plus que les déclarations venaient de personnes non berbérophones, à l'instar de Kader Selam, conseiller municipal de Moissac, délégué à la culture qui, lui, déclare : «*Quand j'ai compris l'immense talent de ce monsieur, j'ai vraiment eu l'impression d'être tombé sur un trésor enfoui.*»

De notre côté, la reconnaissance vient très tardivement. C'est devenu une tradition, car nous ne connaissons pas la valeur de nos artistes qu'après leur décès. Ce fut

le cas pour Slimane Azem, communément appelé par les berbérophones «Dda Slimane».

Un beau village perché sur une haute colline, ayant une belle vue sur la chaîne du Djurdjura et situé en contrefort de ces monts, Agouni Gueghrane, a vu la naissance, le 19 septembre 1918, de Slimane Azem. On se dirigeant vers ce village, en passant virages après virages, entre deux beaux ruisseaux, voyant des femmes kabyles soulevant sur le dos un tas de bois, ou sur leur tête des jarres d'eau, l'image de Da Slimane nous revient et sa célèbre chanson «*Algérie mon beau pays*» se fredonne naturellement et un hommage lui sera inévitablement rendu à chacune de nos visites.

Rien ne prédestinait ce fils d'un modeste cultivateur à un parcours musical. Ecolier plutôt médiocre, il ne se passionne que pour les Fables de la Fontaine qui influenceront tous ses écrits et compositions. 30 ans après sa disparition, la jeune garde artistique kabyle perpétue sa mémoire à travers des reprises de ses chants les plus bouleversants.

Le chanteur Rabah Asma a repris certains de ses titres. En 1995, Lounès Matoub a repris le titre *Effegh A ya jrad tamurtiw*, dirigé cette fois contre le pouvoir algérien. Depuis 2008, la ville de Moissac a décidé d'honorer l'ancien chanteur berbère en donnant son nom à un jardin.

K. H.

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE LIBRAIRIE À ALGER

Un espace pour la culture de proximité

Un nouvel espace dédié au livre et aux débats culturels baptisé «*Librairie de l'Emir Abdelkader*» a été inauguré samedi à Alger avec l'objectif d'offrir un espace supplémentaire aux actions culturelles de proximité.

Après l'espace «Plasti» dédié à la culture et aux débats, le quotidien *Algérie news* a élargi son champ en redonnant vie à cette ancienne librairie de la rue Ben Mhidi fermée depuis plus de 4 ans et en l'agrémentant d'un lieu de rencontre et d'échange.

Présent à l'inauguration, Azzeddine Mihoubi, directeur de la Bibliothèque nationale, a exprimé sa «joie» et sa «fierté» de voir une «nouvelle librairie ouvrir au moment où beaucoup d'autres sont en train de fermer».

Le gérant de cette librairie, Hmida Laayachi, souhaite créer et accueillir autour de cette structure plusieurs activités culturelles et redonner vie à l'espace mitoyen. Pour cela, un partenariat avec

l'APC d'Alger-Centre a été mis en place afin de «rassembler les vendeurs de livres d'occasion qui exercent dans les rues de la capitale», a-t-il annoncé.

En plus des débats et rencontres organisés par le quotidien *Algérie news*, la nouvelle librairie prévoit d'abriter les activités culturelles du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) «notamment des séances de lectures de poésie amazighe de façon hebdomadaire à partir du mois de septembre prochain», selon Hmida Laayachi qui voit en ce partenariat «une tribune pour la poésie populaire mais aussi pour la littérature d'expression amazighe».

Le soutien aux jeunes en matière de littérature ou d'autres domaines artistiques fait aussi partie des objectifs de la librairie qui compte, avec le concours de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), aider les jeunes talents à produire et diffuser leurs œuvres par le biais de programmes de soutien mis en place par

l'Onda tels que l'aide à l'écriture.

Dans la perspective de diffuser la littérature algérienne dans le monde arabe, Hmida Laayachi a annoncé «la création d'une société algéro-syrienne de diffusion et de distribution en partenariat avec des éditeurs syriens. Il est question également de traduire les œuvres littéraires algériennes d'expression française et d'assurer leur diffusion dans le monde arabe».

La librairie accueille sa première activité dès dimanche pour entamer un programme de rencontres-débats prévu tous les soirs pendant une semaine.

Entre temps, l'espace «Plasti», en partenariat avec le HCA, rendrait hommage au fondateur de la radio Chaîne 2, d'expression amazighe, Meziane Noureddine, dit Cheikh Noureddine, par des lectures poétiques et la diffusion d'extraits de théâtre radiophonique.

APS

10e ÉDITION DU MONDIAL DE TANGO

500 couples à Buenos Aires

Quelque 500 couples venus des quatre coins du monde participeront à la 10e édition du Mondial de tango qui se disputera dans la capitale argentine du 14 au 28 août, ont indiqué les organisateurs lors de la présentation de la manifestation.

Les participants disputeront les prix des deux disciplines de la compétition, à savoir le Tango Salon et le Tango de scène. L'édition 2012 du «Tango Buenos Aires

Festival et Mondial», qui réunira plus de deux mille musiciens, chanteurs et danseurs, propose également des spectacles de musique et de danse, des classes de Tango pour les débutants, des conférences et d'autres activités gratuites ouvertes au grand public. L'édition précédente du mondial a été remportée par un couple colombien dans la catégorie «Tango salon», et un couple argentin dans la discipline «Tango de

scène». L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) avait inscrit en 2010 le tango sur la liste du patrimoine mondial immatériel de l'Humanité. La candidature a été présentée conjointement par les villes argentine de Buenos Aires et uruguayenne de Montevideo en octobre de 2008 et approuvée en mars de 2009 par les experts externes de l'Unesco.

7e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON CHAËBIE

Hommage à Sidi Lakhdar Benkhelouf

Le coup d'envoi de la septième édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie a été donné samedi à Alger par Abdelkader Bendaâmache, commissaire du festival en présence de Khalida Toumi, ministre de la Culture.

Organisé pour la première fois au théâtre de verdure Fadhila-Dziria, dans l'enceinte de l'Institut national supérieur de musique (INSM), le festival s'est ouvert par l'interprétation d'une des œuvres majeures de El-Hadj M'hammed El-Anka, «*El hamdou lillah mabkache istimaar fi bladna*», chantée par les 31 candidats en compétition cette année sous la direction d'un orchestre symphonique composé de musiciens de toutes les régions du pays pour marquer la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.

M. Bendaâmache a rappelé dans son allocution d'ouverture que la septième édition est dédiée à la mémoire du poète du XVIe siècle Sidi Lakhdar Benkhelouf, soulignant que ce dernier était aussi «un résistant, un sociologue et un chroniqueur de son époque». Le commissaire du festival a également rappelé que les 31 finalistes ont été sélectionnés parmi 203 participants venant de 24 willayas du pays lors de phases de sélections dont l'avant-dernière phase s'est déroulée cette année à Mostaganem, Jijel et Alger. Les cinq premiers candidats se sont ensuite succédé sur la scène du théâtre de verdure Fadhila-Dziria pour interpréter, dans des sensibilités et des tons différents, des classiques de la poésie populaire sous le regard du jury et en présence d'un des maîtres de la chanson chaâbie, Boudjemâa El-Ankis. Les interprètes de cette première soirée sont Touati Fatah de Annaba, Mezari Zahir d'Alger, Allal Houria de Ténès, Mâamar Belahcen de Chlef et Sayh Sid Ahmed de Aïn Defla. Chaque candidat a reçu après son récital un cadeau sous forme de CD regroupant des œuvres du chaâbi interprétées par les lauréats des précédentes éditions ainsi que des noms célèbres du chaâbi en plus de recueil de poésie populaire.

La soirée s'est clôturée par un récital donné par un autre grand nom du chaâbi, Kamel Bourdib.

Le Festival culturel de la chanson chaâbie propose cette année une série de conférences sous forme de journées pédagogiques à l'adresse des candidats. Ces journées aborderont qui des thèmes comme «la méthodologie du travail musical et la chanson chaâbie», «l'Istikhbar» ou encore «Sidi Lakhdar Benkhelouf et la mémoire collective nationale», seront organisées les après-midi à l'INSM et seront animés par des musicologues et des spécialistes du melhoun.

Un spectacle spécial est prévu pour la dernière soirée du festival qui aura lieu le 10 août en présence de lauréats et participants des précédentes éditions à l'instar de Mustapha Belahcen et de Kamel Aziz.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (3E JOURNÉE/GR B)

Al Ahly confirme, le TP Mazembe se replace

A l'occasion de la 3e journée de la phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique (Groupe B), Al Ahly du Caire a accentué son écart sur ses rivaux après sa troisième victoire consécutive face au Berekum Chelsea, alors que le TP Mazembe se replace après sa belle victoire à domicile face au Zamalek d'Egypte.

PAR MOURAD SALHI

Al Ahly reste invaincu. En effet, après trois journées de compétition, le club caïrote qui a remis son homologue Ghanéen de Berekum Chelsea à sa place, s'installe confortablement sur le fauteuil de leader. Avec un total de 9 points, les poulains de Hossam Al Badri filent droit vers une qualification au dernier carré. Sur ses bases, cette formation égyptienne a poursuivi sa série d'invincibilité en s'imposant facilement face au Berekum Chelsea sur le score de 4 buts à 1. Le premier but a été inscrit à la 17e minute par Abdullah El-Saied avant que Mohamed Naguib double la mise à la 34e minute en reprenant de la



tête un corner. Cinq minutes avant la fin de la première mi-temps, les Ghanéens bénéficient d'un penalty et réduisent le score par Emmanuel Clotey, mais ils perdent un joueur, Boateng expulsé après un deuxième carton rouge. Cet avantage a été conforté après le retour des vestiaires. Avec

une supériorité numérique, Al Ahly domine largement les débats. A la 68e minute de jeu, Walid Soliman marque le troisième but après un travail individuel. Cinq minutes plus tard, le même joueur aggrave la marque. A ce moment-là, les deux équipes étaient à égalité de joueurs après l'expulsion de Wael Gomaa, sorti lui aussi après un deuxième carton jaune. Le sextuple champion d'Afrique possède désormais une avance confortable de cinq points sur le TP Mazembe et Berekum Chelsea qui partagent la deuxième place avec 4 points. Lors de la phase retour, Al Ahly se déplacera à deux reprises, à Accra le 19 août et à Lubumbashi le 2 septembre avant de recevoir son voisin, le Zamalek le 16 septembre prochain.

Le Tout Puissant Mazembe a renoué avec l'espoir en disposant samedi après-midi sur ses bases du Zamalek sur le score de 2 buts à 0. Avec ce résultat, le TP Mazembe se relance dans la course ce qui n'est pas le cas pour le Zamalek qui confirme son élimination en enregistrant sa troisième défaite en trois matches. A moins d'un miracle, le club égyptien, cinq fois champion d'Afrique, semble écarté définitivement de la course à la qualification pour les demi-finales. Lors de la phase retour, le TP Mazembe se déplacera le 19 de ce mois au Caire pour affronter le Zamalek avant de recevoir Al Ahly le 2 septembre. Les Corbeaux congolais clôtureront cette phase à l'extérieure face au Berekum Chelsea le 16 septembre.

M.S.

JS KABYLIE

La saison prochaine sera celle du rachat selon le staff technique

La JS Kabylie est déterminée à se racheter de son parcours raté lors des deux précédents exercices du championnat de Ligue "une" algérienne de football, a assuré l'entraîneur adjoint du club phare du Djurdjura à Casablanca (Maroc) où son équipe effectue depuis mardi passé son deuxième stage à l'étranger depuis le début de ses préparatifs en vue de la saison 2012-2013. "La JSK est habituée à jouer les premiers rôles chaque saison, mais nous avons dérogé à cette règle lors des deux précédents exercices, en terminant le championnat respectivement à la 13e et 8e place. La saison à venir sera celle du rachat, et c'est dans cette optique que notre effectif a connu de sensibles changements, avec

notamment l'arrivée de 13 joueurs", a déclaré l'ancien défenseur international, Mourad Karouf, à la presse locale. Karouf reconnaît toutefois que ces remaniements exigent du groupe en place beaucoup d'efforts pour trouver rapidement ses automatismes. "Après un premier stage de 12 jours en Tunisie, puis un autre d'une semaine à Alger, nous enchaînons par un troisième ici au Maroc, avec l'objectif de rentrer au pays avec un groupe homogène et cohérent afin d'aborder sous de bons auspices la prochaine saison", a rassuré l'assistant principal du nouvel entraîneur italien des "Canaris", Enrico Fabbro. Pour Karouf aussi, "la fraîcheur qui caractérise le climat à Casablanca, comparativement à

celui d'Algérie ou de Tunisie, où il fait plus chaud, permet à l'équipe de bien appliquer le programme de préparation tracé pour ce stage". Il a ajouté, en outre, que les matches amicaux au menu seront "une référence pour jauger les capacités des joueurs", d'autant plus que, selon ses dires, "les adversaires choisis pour la circonstance sont d'un bon niveau". La JSK, suivant le programme révélé par Karouf, entamera sa série des rencontres amicales le 7 août par un match contre le FUS de Rabat. Elle donnera la réplique par la suite au Difaâ Hassani d'El Djadida le 11 du même mois. Deux autres matches sont prévus contre l'Olympique de Khouribga et le Raja de Casablanca, dont les dates ne sont pas encore fixées.

FOOTBALL-DROITS TV

Les clubs réclament l'augmentation de leur quote-part

Les clubs professionnels algériens des deux Ligues 1 et 2, réclament l'augmentation des droits de retransmission télévisuelle des matches de football pour la saison 2012-2013, jugeant le montant actuel "insignifiant". "Il est temps pour les décideurs de notre football de revoir à la hausse les droits de télévision qui sont insignifiants. Un milliard par an est vraiment dérisoire, par rapport à ce que touchent nos voisins tunisiens ou marocains", a indiqué à l'APS le président du Forum des clubs professionnels (FCP), Abdelkrim Yahla. Par ailleurs, le premier responsable du FCP a révélé que lors de la dernière réunion de cette structure, tenue le 19 juillet dernier à Alger, il a

été décidé de provoquer une réunion d'"urgence" avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, pour débattre des problèmes que rencontre le professionnalisme, après deux années d'expérience. "Outre le dossier des droits TV, nous allons lui exposer nos revendications du moment qu'il est le premier responsable du football national", a expliqué M. Yahla, précisant que le président de l'instance fédérale a donné son aval pour des réunions zonales avec les différents présidents.

"Ces réunions devront avoir lieu, en principe, à partir de la troisième semaine du mois du Ramadhan", a-t-il révélé. Les présidents des clubs des



deux ligues professionnelles, organisés

AS KHROUB

Saïd Belaïribi nouvel entraîneur

L'AS Khroub (ligue 2 professionnelle de football) vient de parvenir à un accord avec l'entraîneur Saïd Belaïribi pour prendre la tête du staff technique du club, a-t-on appris, samedi, de l'administration du club. Le nouveau coach dirigera la séance d'entraînement de dimanche aux côtés de Rachid M'himdat qui a entamé depuis une semaine les préparatifs techniques de l'équipe, selon la même source. C'est ce duo qui était aux commandes de l'équipe khroubie lorsqu'elle avait accédé en ligue 2 en 2003, rappelle-t-on. L'ASK poursuit, par ailleurs, sa préparation au stade Abed Hamdani avec 21 joueurs dont trois Algériens qui évoluaient à l'étranger

PARIS FC

Ibouzidène et El Mouden effectuent leurs débuts

Les deux joueurs algériens Djamel Ibouzidène et Abdallah El Mouden, issus de l'académie de football du Paradou AC, ont effectué leurs débuts avec le Paris FC vendredi contre l'Uzès Pont du Gard (0-2) pour le compte de la première journée de National (3e division française), rapporte samedi le site spécialisé DZ Foot. Fraîchement débarqués au Paris FC il y a cinq jours, les deux internationaux juniors, âgés tous deux de 18 ans, ont quand même été alignés par l'entraîneur Olivier Guillou, leur ancien coach à l'académie de Paradou. Ils ont disputé toute la rencontre, Ibouzidène comme arrière gauche et El Mouden comme milieu de terrain relayeur. Un troisième joueur algérien issu de l'Académie du PAC, Anis Benrabeh en l'occurrence, devrait rejoindre ses camarades dans les prochaines semaines. Le Paris FC affrontera Epinal vendredi prochain au Stade Charléty de Paris, une occasion pour le public parisien de découvrir les deux jeunes joueurs algériens.

COUPE DU CHEIKH

JASSEM (QATAR)

Belhadj et Raul qualifient Al Sadd en demi-finales

Le défenseur algérien Nadir Belhadj et son nouveau coéquipier à Al-Sadd, l'Espagnol Raul Gonzales ont qualifié leur équipe en demi-finales de la coupe du Cheikh Jassem, première compétition de football de la saison 2012-2013 au Qatar, en inscrivant les deux buts de la rencontre remportée face à Mssimer (2-0), samedi soir. Belhadj, qui entame son troisième exercice avec Al-Sadd, a permis à ses coéquipiers de prendre l'avantage dès la 15e minute de la partie, avant que Raul ne double la mise une minute avant le coup de sifflet final de l'arbitre sur penalty. Il s'agit du premier but du joueur sous les couleurs d'Al Sadd qu'il a rejoint cet été en provenance de Schalke 04 (Div 1/Allemagne). Les coéquipiers de l'ancienne star du célèbre club espagnol, le Real Madrid, ont terminé le premier tour de cette épreuve en tête du classement du groupe 3. Ils affronteront lors des demi-finales, Al Arabi, leader du groupe A, où évolue le jeune joueur algérien Boualem Khoukhi, un match prévu pour vendredi prochain au grand stade Hamed d'Al Arabi.

APS

JEUX OLYMPIQUES 2012 (BOXE)

Abdelhafidh Benchabla passe en quart de finale

Le boxeur algérien Abdelhafidh Benchabla (81 KG) s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de boxe des Jeux olympiques Londres 2012 grâce à sa victoire contre l'Allemand Enrico Kolling (12-9) samedi soir à ExCel Arena.

Pour sa première sortie officielle aux JO de Londres, le champion du monde WSB n'a pas eu la partie facile contre le coriace allemand qui a répondu coup par coup à son adversaire lors des deux premiers rounds très intenses (3-2, 6-5), où le boxeur algérien a fait la différence grâce à son expérience et son talent. Le porte drapeau de la délégation algérienne aux JO-2012 affrontera en quarts de finale, prévus le mercredi 8 août à 23h15, l'Ukrainien Oleksander Gvozdyk, qui s'est facilement qualifié contre le Nicaraguayen Osmar Bravo Amador (18-6). Benchabla est le deuxième boxeur algérien qualifié pour les quarts de finale du tournoi olympique de Londres après Mohamed Amine Ouadahi (56 kg) qui affrontera dimanche soir le Japonais



Satoshi Shimizu pour une place en demi-finale. Pour le directeur technique national, Mourad Meziane, le combat de Benchabla a été difficile face à l'adversaire allemand, mais l'Algérien a réalisé le plus important à savoir la qualification. "Pour son premier combat dans le tournoi, Benchabla a réalisé l'essentiel en se qualifiant pour les quarts de finale. Contrairement au score officiel, je pense

que notre boxeur a largement mené. Maintenant, il faut préparer le prochain tour", a déclaré Meziane à l'issue du combat. La boxe algérienne participe aux Jeux olympiques Londres-2012 avec huit boxeurs dont six ont été éliminés lors des premiers tours de la compétition. La Fédération algérienne de boxe s'est fixée comme objectif dans ces joutes, un podium olympique.

VOLLEYBALL DAMES (1ER TOUR)

5e défaite de l'Algérie devant la République dominicaine

La sélection algérienne de volley-ball a essuyé sa 5e défaite de suite au tournoi féminin des Jeux olympiques 2012 (JO-2012), en s'inclinant face à la République dominicaine 3 sets à 0 (25-15, 25-16, 25-13), dimanche matin à la salle Earls Court de Londres. La rencontre a duré 69 minutes et

les Algériennes ont échoué à remporter un set face aux Dominicaines qui enregistrent, pour leur part, leur 2e victoire de suite qui leur permet de consolider leur 4e place au classement du groupe A, synonyme de qualification en quarts de finale. Les équipières de la capitaine Lydia Oulmou ferment la

marche avec un petit point récolté suite à leur défaite au tie break face à la Grande-Bretagne (3-2). Dans les autres rencontres du groupe, les co-leaders, la Russie et l'Italie, s'affronteront pour la première place du groupe alors que le Japon, déjà qualifié, croisera le fer avec le pays organisateur.

GYMNASTIQUE-TRAMPOLINE

Un premier titre pour le Canada

Le Canada a obtenu son premier titre olympique aux Jeux olympiques 2012 de Londres grâce à la gymnaste Rosannagh MacLennan qui s'est imposée dans l'épreuve de trampoline (dames), samedi à Londres. MacLennan, qui s'était classée 7e lors des JO-2008 de Pékin, a devancé avec un total de 57,305 points les Chinoises Huang Shanshan et He Wenna, respectivement 2e (56,730 pts) et 3e (55,950 pts). La Canadienne de 23 ans

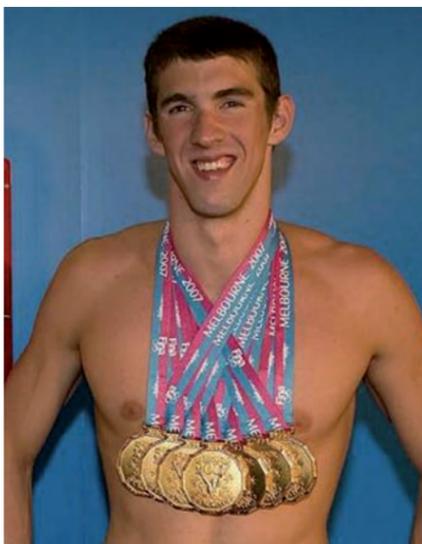
avait terminé à la cinquième place des qualifications, mais a fait la différence dans la finale en prenant plus de risques que ses adversaires avec une note technique dépassant 15 points, ce qu'aucune des sept autres finalistes n'est parvenue à faire. MacLennan est vice-championne du monde 2011 en individuel et en synchronisé. Le Canada avait jusqu'à ce sacre olympique remporté sept médailles, deux d'argent et cinq de bronze. La Chinoise He Wenna

avait remporté la médaille d'or à Pékin et avait terminé à la première place des qualifications, mais n'a pas confirmé en finale, en se contentant de la 3e place. La championne olympique 2004, l'Allemande Anna Dogonadze, était à 39 ans l'athlète la plus âgée engagée dans une épreuve de gymnastique à Londres : elle a terminé 10e des qualifications, ratant de peu son ticket pour la finale ouverte aux huit meilleures.

NATATION- MICHAEL PHELPS

« J'ai accompli tout ce que je voulais faire dans ma carrière »

1⁷



BASKET MESSIEURS (GR. A) Difficile victoire des Etats-Unis devant la Lituanie 99-94

La sélection des Etats Unis de basket-ball s'est imposée difficilement, samedi, face à la Lituanie 99-94 (mi-temps: 55-51), en match comptant pour la 4-ème journée du 1er tour du tournoi de basket-ball messieurs des Jeux olympiques de Londres 2012. Les basketteurs américains sont assurés de terminer à la première place du groupe A, ils affronteront lors de la dernière journée l'Argentine deuxième. La Dream Team américaine et la Russie restent jusque-là, les seules équipes invaincues au tournoi basket-ball messieurs des Jeux olympiques de Londres 2012.

TENNIS (DOUBLE MESSIEURS) Les frères Bryan décrochent la médaille d'or

Les frères américains Bob et Mike Bryan ont remporté la médaille d'or au double messieurs du tournoi olympique de tennis, en s'imposant en finale face à la paire française Jo-Wilfried Tsonga et Michaël Llodra 6-4, 7-6 (7/2), samedi à Wimbledon. La médaille de bronze est revenue à une autre paire française Richard Gasquet et Julien Benneteau qui a battu, plus tôt dans la journée, la paire espagnole David Ferrer et Feliciano Lopez 7-6 (7/4), 6-2.

BADMINTON (DOUBLE DAMES) Les Chinoises remportent l'or

Les Chinoises Tian Qing et Zhao Yunlei ont remporté le troisième titre olympique pour la Chine aux Jeux olympiques de Londres en badminton en s'imposant samedi face à la paire japonaise composée de Mizuki Fujii et Reika Kakiiwa. Il s'agit du deuxième titre en deux jours pour Zhao, qui s'était imposée vendredi avec son compatriote Zhang Nan dans le cadre du double mixte, dans une finale 100% chinoise, comme celle du simple dames gagnée plus tôt dans l'après-midi samedi par Li Xuerui. La médaille de bronze est revenue à la paire russe composée de Nina Vislova et Valeria Sorokina.

FOOTBALL MESSIEURS (QUART DE FINALE) Le Brésil bat le Honduras (3-2) et passe en demi-finale

La sélection brésilienne de football s'est qualifiée samedi pour les demi-finales du tournoi de football masculin des Jeux olympiques JO-2012 de Londres, en battant le Honduras 3 à 2, samedi à Newcastle. Le Brésil a inscrit ses buts grâce à Leandro Damiao, auteur d'un doublé (37e, 59e), et Neymar (51e sur penalty), alors que le Honduras a marqué par l'entremise de Martinez (12e) et Espinoza (48e). En demi-finale, les Brésiliens affronteront le vainqueur du dernier quart de finale entre la Grande-Bretagne et la Corée du Sud, prévu samedi soir (18h30 GMT) à Cardiff. Dans les deux autres quarts de finale, le Japon a pris le meilleur sur l'Egypte (3-0), alors que le Mexique s'est imposé le Sénégal sur le score de 4 à 2.

Les accro au bronzage

La tanorexie, ça vous dit quelque chose ? Cette pathologie consiste à vouloir à tout prix être bronzé. Le Huffington Post rapporte que les tanorexiques ne supportent pas leur teint naturel et font en sorte de demeurer bronzés tout au long de l'année grâce, notamment, à des cabines à UV et sans se soucier des risques pour la santé.

Le *Sun* a consacré un portrait à Hanna Norman, une adolescente de 15 ans accro aux produits de bronzage. Son quotidien ? Se lever à quatre heures du matin pour pouvoir se tartiner de crème auto-bronzante pendant des heures. Fascinée par Snooki, star de l'émission de télé-réalité *The Jersey Shore*, elle pouvait passer huit heures à préparer son bronzage avant de sortir. Ce traitement ne fut pas sans conséquence, elle explique au *Sun* : «*Ma peau était complètement tachée et je ne pouvais pas faire disparaître ce résidu orange. Pendant deux ans, je n'ai jamais vu ma couleur de peau réelle. J'ai juste continué à ré-appliquer du faux bronzage pour couvrir le gâchis terrible qu'était ma*



peau en dessous.»

Elle a finalement dû s'habituer à sa couleur de peau naturelle : son corps a fait

une réaction allergique aux produits chimiques.

Son histoire rappelle celle de Patricia

Krentcil, arrêtée au début du mois de mai pour avoir mis sa fille de 5 ans dans une cabine à UV, ce qu'elle a toujours nié. Les autorités ont été alertées par l'école de la petite fille, inquiète par de gros coups de soleil chez l'enfant. Cette mère de 44 ans avouait être accro aux cabines de bronzage.

La tanorexie: les risques

Si la vitamine D, produite par le corps lors d'une exposition au soleil, est très importante pour nous maintenir en bonne santé, bronzer à l'extrême peut être au contraire très dangereux. Rappelons que si rien n'est fait, les cabines de bronzage causeront entre 500 et 2.000 morts prématurées du fait de cancers cutanés incurables.

Mais les autobronzants ne sont pas forcément la meilleure alternative. Selon *The Telegraph*, les toxines présentes dans le produit causeraient des problèmes d'infertilité. Les produits chimiques ont des conséquences d'autant plus importantes qu'ils sont appliqués régulièrement.

Ces risques ne semblent pas altérer le comportement des acheteurs. *Times of India* relève qu'en Grande-Bretagne, les ventes totales d'autobronzants avoisinent les 130 millions d'euros par an : un tiers des femmes et un homme sur dix reconnaissent en faire une utilisation quotidienne.

In Lu Vu et Entendu

Trop longues, les grandes vacances nuisent-elles à notre santé ?

Les vacances sont source de stress plus que de détente. Pour maximiser leur atout santé, il faut privilégier les séjours de 3 ou 4 jours plusieurs fois dans l'année. C'est en tout cas ce que révèle l'étude du professeur David Lewis-Hodgson commandée par les hôtels Holiday Inn. Portrait des vacances idéales pour notre système immunitaire et notre cœur.

Les vacances sont plus souvent source de stress que de détente

Une étude montre que la plupart des gens reviennent de vacances plus fatigués qu'ils ne sont partis. Pour quelles raisons ? L'étude du Dr David Lewis-Hodgson conclut que les vacances sont souvent une source de stress plus que de détente. Trois facteurs sont à distinguer pour expliquer ces conclusions :

- Premièrement, les vacances sont souvent fatigantes sur le plan physique. Les vacanciers ont tendance à dormir peu, à boire plus. Être dans un environnement étranger les rend plus stressés ou anxieux, notamment lorsqu'ils sont confrontés à une culture, une langue, même une monnaie, qu'ils ne comprennent pas vraiment.
- Deuxièmement, le voyage en lui-même est souvent harassant, avec son lot de retards et de décalages horaires. D'autant plus qu'aujourd'hui, les trajets en avion sont plus courants, ce qui suppose parfois de longs retards. Et pour ceux qui n'ont pas l'habitude de voyager fréquemment, le simple fait de prendre l'avion peut être source de stress. Mais même en voiture, la conduite pendant plusieurs heures fatigue, pendant la nuit surtout. On connaît tous le stress des embouteillages.

- Enfin, de nos jours, être loin du bureau est source de stress pour beaucoup de gens. Ils restent connectés grâce aux courriels et aux SMS, et certains finissent par

passer leurs vacances devant leur ordinateur. Il existe ce sentiment d'à-côté par rapport aux collègues qui demeurent au travail. Un grand nombre d'entreprises en difficulté aujourd'hui ajoutent à cette pression en chargeant leurs employés d'un surcroît de travail dès leur retour.

Quel est l'impact du stress des vacances sur notre organisme ?

Le stress dans vos bagages augmente la pression sanguine, le battement de votre cœur, donc possiblement un risque d'attaque cardiaque. Il affaiblit le système immunitaire et nuit aux défenses de notre organisme contre les germes auxquels nous sommes exposés, particulièrement dans l'avion.

Evidemment, au-delà du stress, il y a l'exposition au soleil qui augmente le risque de cancer de la peau, les excès alimentaires si vous n'y êtes pas habitué, qui peuvent entraîner des troubles de l'estomac ou une diarrhée.

Quel est le facteur d'anxiété le plus important pendant les vacances, le coût du voyage ? Les enfants ? L'ennui ? Le travail ? Partir avec ses enfants peut être particulièrement stressant, surtout s'ils sont très jeunes. Ils ne supportent pas particulièrement bien les vols ou les longs voyages.

Pour les couples, il est recommandé de s'accorder au moins un long séjour à deux.

Quelles sont les vacances idéales pour notre santé ?

La plupart des destinations de vacances sont plutôt propices à la relaxation. Evidemment, je ne recommanderais pas de partir dans un pays en guerre. Évitez la Syrie ! Cela dit, certaines personnes recherchent justement le défi. Tout dépend donc de votre caractère : si vous êtes plutôt quelqu'un de stressé, si vous sup-

portez mal le moindre accroc, si vous avez tendance à chercher le conflit en cas de pépin, si vous avez tendance à vous énerver en cas de retard de votre vol etc... choisissez des destinations calmes.

Si vous êtes plus passif, relaxé, décontracté, peu propice à l'inquiétude, que vous parlez anglais et la langue du pays, n'hésitez pas.

Autre impératif : ne pas abuser de la boisson. Ce n'est pas nouveau : on boit trop en vacances.

Les vacances généralement d'été durent deux mois. Devrions-nous abandonner ces longues grandes vacances ?

Si vous prenez des vacances, il serait préférable de prendre plusieurs longs week-ends de 3 ou 4 jours, plusieurs fois

dans l'année.

L'autre option est de prendre de longues vacances. Ce qui est somme toute plutôt raisonnable. Les deux mois de vacances laissent le temps de se remettre d'un long voyage, d'un décalage horaire, d'un dépaysement intense. Cela permet de s'accorder une semaine de repos et de détente au retour du séjour, pour récupérer.

Néanmoins, toutes nos recherches sont basées sur le mode de vacances le plus courant au Royaume-Uni, soit une période de quinze jours.

Si vous partez loin, autant le faire sur une longue période de 3 ou 4 semaines. Ce qui est le moins conseillé est ce que nous autres Britanniques pratiquons, c'est-à-dire des vacances de 15 jours.

In Atlantico

Découverte d'un gène lié au tremblement essentiel

Des chercheurs canadiens sont parvenus à identifier un gène responsable de l'apparition du tremblement essentiel, le trouble moteur le plus fréquent dans la population. Une découverte qui pourrait être bénéfique pour le diagnostic et le développement de traitements contre la maladie.

Le tremblement essentiel (TE) qui ne doit pas être confondu avec la maladie de Parkinson, est une maladie neurologique qui peut affecter les mains, la tête, les cordes vocales et même d'autres parties du corps. Comme son nom l'indique, la caractéristique principale des cas de TE est la présence de tremblements involontaires accompagnant les gestes quotidiens, plus particulièrement les mouvements fins. Or, chez les personnes touchées, ces tremblements deviennent très rapidement gênants et peuvent rendre difficiles certaines tâches quotidiennes comme travailler, écrire ou boire. D'où l'importance de la découverte faite par des chercheurs canadiens.

Au cours des dernières années, le TE a fait l'objet de nombreuses études qui ont permis de suivre l'évolution de la maladie. Ces avancées ont ainsi permis d'observer une dégénération (mort cellulaire) de régions du cerveau contrôlant les muscles moteurs. Néanmoins, d'autres études ont suggéré que la source du problème chez de nombreux cas de TE serait génétique. Mais les observations n'avaient pas permis d'identifier cette cause, du moins jusqu'à aujourd'hui. En effet, les chercheurs de l'Université de Montréal, du CHU Sainte-Justine et du CHUM sont parvenus à identifier un gène lié à l'apparition de la maladie. Connue sous le nom de FUS, ce gène avait déjà été identifié comme jouant un rôle dans l'apparition de la sclérose latérale amyotrophique (SLA).

In Maxi sciences

Mars : Le robot Curiosity se prépare aux «7 minutes de terreur» de la descente finale

Des milliers de scientifiques et de passionnés retiennent leur souffle. Lundi matin, à 7h31 (heure française), après un voyage de neuf mois, le module qui transporte le robot Curiosity doit pénétrer dans l'atmosphère martienne. Au terme d'une descente périlleuse baptisée les «7 minutes de terreur», le rover, de la taille d'une voiture, devrait se poser sur le sol de la Planète rouge et entamer une mission de deux ans.

La bande-annonce de la Nasa donne le ton : la mission Curiosity est la plus ambitieuse jamais envoyée sur Mars. Et aussi plus chère, à 2,5 milliards de dollars. Après Viking 1 en 1982, Pathfinder en 1997 ou Spirit et Opportunity en 2009, Curiosity va se promener sur le sol martien et l'analyser. Son objectif : évaluer l'habitabilité passée ou présente de notre voisine.

La descente

C'est l'un des moments les plus critiques. La sonde va pénétrer dans l'atmosphère martienne à 125 km d'altitude, à une vitesse de 21.000 km/h. Elle va alors décélérer et chauffer à plus de 900°, protégée par un bouclier thermique. A 11 km d'altitude, un parachute supersonique doit se déployer, réduisant la vitesse de 1.500 km/h à 450 km/h. A plus de 4 tonnes, le bébé est trop lourd pour un atterrissage en douceur. La partie supérieure et le parachute doivent donc se détacher, et des rétrofusées prendre le relais. Pour éviter des dommages, le reste de la sonde doit se stabiliser à 20 mètres du sol et, enfin, héli-treuille en douceur le robot de 900 kilos jusqu'à ce que ses six roues touchent le sable martien.

Comment suivre la descente

La Nasa a mis le paquet. Sur Twitter ici et sur Ustream, avec un premier flux brut et un second agrémenté de commentaires ou encore sur NasaTV, avec une prise d'antenne prévue à 4h00 du matin. Malheureusement, il n'y aura pas de vidéo ni de photos diffusées pendant la descente. Avec une connexion de 8 kbits (sept fois



plus lent que les modems 56k des années 90), il y a juste de quoi envoyer de courts messages sur la progression de la mission.

Curiosité appelle maison... Avec 14 minutes de différé

Comme les JO sur France télévisions, le spectacle ne sera pas exactement en direct. Il faut en effet 14 minutes au signal pour arriver jusqu'à la Terre, soit deux fois plus que la durée de la descente. Au moment où l'on recevra le top de l'entrée dans l'atmosphère, Curiosity aura donc en fait déjà touché le sol depuis 7 minutes. Ou sera déjà en miettes.

Les premiers clichés

La première photo basse résolution, en noir et blanc, devrait arriver 90 minutes

plus tard, si tout va bien. Et il faudra compter au moins deux jours avant de recevoir des images haute-résolution.

Le lieu d'exploration

Curiosity doit se poser exactement ici, dans une plaine du cratère de Gale située près de l'équateur de la planète, avec une jolie vue sur le mont Aeolis, qui culmine à 5,5 km d'altitude. Le lieu exact de l'atterrissage est une ellipse à peine plus grande que Manhattan. Il faudra donc que la sonde manœuvre avec précision pour son approche finale.

Des instruments pour analyser quoi ?

Le Rover embarque 75 kilos de matériel scientifique : c'est dix fois plus que

Spirit et Opportunity en 2009. Curiosity est équipé de nombreuses caméras, peut creuser à cinq centimètres de profondeur et possède un long bras robotisé pour prélever des échantillons. Ses instruments, dont un laser chromatographe, conçus avec la contribution du Cnes, ne chercheront pas directement des traces de vie mais plutôt à détecter des molécules complexes carbonées. On sait déjà que de l'eau a coulé sur Mars et existe encore, au moins sous forme de glace. Le robot traquera donc les briques élémentaires indispensables à la vie telle que nous la connaissons. Curiosity mesurera également le niveau de radiation à la surface de la planète, un facteur capital en vue d'une éventuelle mission habitée. Mais pour cela, il faudra au moins attendre l'horizon 2040-2050.

Les infrasons de communication des éléphants élucidés

Publiant leurs travaux dans Science, des chercheurs autrichiens, allemands et américains ont reproduit expérimentalement les infrasons qu'utilisent les éléphants, en modulant un flux d'air dans un larynx extrait d'un pachyderme fraîchement décédé.

Les éléphants d'Afrique sont réputés pour communiquer grâce à des vocalisations très graves, connues sous le nom d'infrasons. Des vocalisations qui portent à des kilomètres mais sont d'une fréquence très faible - moins de 20 Hz -, généralement inaudibles à l'oreille humaine. Toutefois, un mystère demeurait quant à

cette capacité des pachydermes et surtout quant à la manière dont ces infrasons sont produits. Ces sons sont-ils produits par des contractions musculaires intermittentes, comme le ronronnement d'un chat, ou bien par des vibrations de l'appareil phonatoire sous un flux d'air produit par les poumons, comme la voix d'un être humain ?

Pour le savoir, les scientifiques ont prélevé le larynx d'un éléphant dans les heures ayant suivi sa mort, l'ont congelé et ramené au laboratoire du Département de biologie cognitive de l'Université de Vienne. Là-bas, le docteur Tecumseh

Fitch, auteur principal de l'étude, l'a étudié et a procédé à certaines expériences. Plus précisément, il a insufflé des flux contrôlés d'air chaud et humide (comme celui issu des poumons) à travers le larynx 'plié' en position phonatoire de l'éléphant décédé. Grâce à cela, les biologistes ont alors réussi à provoquer dans les cordes vocales (composantes du larynx) des vibrations périodiques et à faible fréquence en tous points identiques aux infrasons d'un éléphant.

Des résultats qui ont permis de fournir une réponse claire à l'interrogation : c'est donc bien un système myoélastique et

aérodynamique qu'utilisent ces pachydermes pour leurs vocalisations - et non un phénomène musculaire comme le ronronnement du chat. Un mécanisme qui nécessiterait d'ailleurs un contrôle par le cerveau de l'animal. Cette découverte permet ainsi d'en apprendre plus sur la communication entre ces pachydermes mais aussi sur la communication entre animal en général.

Des ultrasons d'écholocation des chauves-souris aux infrasons de communications des éléphants, ce type de mécanisme semble donc largement répandu dans le monde animal.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BATEAU BRISE-GLACE

Date : 1864

Le premier service de déglacage au Canada a été instauré par le gouvernement fédéral en réponse à la demande de l'Îles du Prince Édouard qui disait que pour entrer dans la confédération, elle voulait un service de traversier à l'année longue. En 1904, les bateaux devaient briser les glaces à des endroits stratégiques de la vallée du St-Laurent à cause des inondations courantes. Ce déglacage permit donc d'ouvrir le fleuve à la navigation en hiver. Depuis la fin des années 50, le fleuve est ouvert à l'année longue à l'exception des journées où les conditions de navigation sont trop dangereuses.



Shenae Grimes

La star canon

Elle n'est pas l'actrice la plus connue de 90210 et pourtant, Shenae Grimes aurait largement de quoi faire de l'ombre à AnnaLynne McCord. Brunette pétillante et sexy de 22 ans, Shenae Grimes est une comédienne canadienne pleine de ressources qui sait mettre en avant ses atouts et ses longues et fines jambes en font partie.

Shenae a été repérée dans les rues de Venice Beach où elle a peut-être croisé la route de Vanessa Hudgens qui s'est également rendue dans cette ville californienne très prisée après son cours de yoga.

Habillée d'un petit short et d'un haut blanc, l'actrice a choisi d'allonger sa silhouette à l'aide d'une de talons, une très bonne idée puisque ses gambettes donnent alors l'impression d'être interminables.



Jessica Biel

La future mariée ne jure que par le blanc

Si elle n'était pas déjà fiancée à Justin Timberlake, on pourrait penser que Jessica Biel tente de lui faire passer un message subliminal tant sa garde-robe s'est récemment enrichie d'une couleur très connotée : le blanc.

Brooke Shields

resplendissante et follement amoureuse

La politique n'a rien d'ennuyeux pour Brooke Shields. La star américaine s'est montrée très enthousiaste pour assister à une campagne électorale pas comme les autres : celles qui oppose les acteurs hilarants Zach Galifianakis, révélation de Very Bad Trip, et Will Ferrell, inoubliable héros de Frangins malgré eux. L'avant-première de la comédie Moi, député (The Campaign) à Los Angeles le 2 août s'est donc déroulée sous le signe de la bonne humeur, mais pas seulement pour Brooke.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h11
Dohr	12h54
Asr	16h42
Maghreb	19h54
Icha	21h23

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ELLE DEVAIT SE TENIR À RAMALLAH

La réunion des pays membres du MNA annulée

La réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres du Mouvement des non-alignés (MNA) initialement prévue dimanche dans la ville de Ramallah a été annulée en raison d'une interdiction d'accès en Cisjordanie imposée par les forces d'occupation israéliennes, a indiqué un responsable palestinien. "Après des consultations entre la direction palestinienne et toutes les délégations arrivées à Amman, il a été décidé d'annuler la réunion à Ramallah du Comité Palestine des non-alignés", a indiqué le responsable cité par les agences de presse. Israël a interdit aux ministres des Affaires étrangères de la Malaisie, d'Indonésie, du Bangladesh et de Cuba d'entrer en

Cisjordanie pour participer à cette réunion à Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne, sous prétexte que leurs pays n'ont pas de relations diplomatiques avec Israël, avait précisé auparavant le responsable palestinien. Les ministres de 13 pays membres du comité des non-alignés sur la Palestine devaient se réunir en soirée à Ramallah pour apporter leur soutien au projet palestinien de demander un statut d'Etat non membre à l'ONU pour la Palestine. La réunion dans la ville de Ramallah, considérée comme étant historique par les Palestiniens, devait préparer le Sommet du MNA qui se tiendra plus tard en Iran

A L'ÂGE DE 94 ANS

Décès du Pr Mohamed Messaoud Bendib

Le premier professeur de radiologie de l'Algérie indépendante le Pr Mohamed Messaoud Bendib est décédé mercredi dernier en France à l'âge de 94 ans, a-t-on appris dimanche auprès de sa famille. Né le 8 février 1918 à Ain Taghrout (wilaya de Bordj Bou-Arréridj), le défunt fut le premier professeur de radiologie de l'Algérie après l'indépendance et ancien chef de service de la radiologie centrale du CHU Mustapha. En 1945, Bendib fut président de l'Association des étudiants musulmans nord

africains (AEMNA) qui deviendra après l'Union générale des étudiants musulmans Algériens (UGEMA). Après le déclenchement de la révolution, il exerçait en qualité de médecin radiologue au sein de l'Armée de libération nationale (ALN). Après avoir été le premier chercheur dans le monde à avoir visualisé les veines sus-hépatiques par la technique de la carboxyangiographie, il devient, le 29 mai 1981, membre correspondant de l'académie française de médecine.

TISSEMSSILT

Un jeune meurt noyé dans les eaux d'un barrage

Un jeune âgé de 19 ans est mort noyé samedi dans les eaux du barrage Koudia Rosfa dans la wilaya de Tissemsilt, indique la Protection civile. La victime voulait profiter, en compagnie d'une autre personne, de la fraîcheur matinale des eaux du barrage implanté dans le territoire de la commune de Béni Chaïb. Après la disparition de la victime dans les profondeurs du barrage, aux environs de sept

heures du matin, son compagnon a donné l'alerte. Il a fallu trois longues heures de recherches pour que les éléments de la Protection civile, repêchent la dépouille sans vie de la victime qui a été transférée à la morgue de l'établissement public hospitalier de Bordj Bounaama. Il s'agit du second cas de noyade survenu dans le même site, après l'accident survenu le 31 juillet dernier qui a coûté la vie à un baigneur de 42 ans.

TIPAZA

Près de 100 hectares de pins d'Alep détruits par les feux

Près de 100 hectares de pin d'Alep ont été détruits par les feux de forêts dans la wilaya de Tipasa depuis le 1er juin dernier à ce jour, apprend-on auprès du responsable des services des forêts. Les 46 foyers d'incendie qui se sont déclarés au niveau de plusieurs massifs forestiers des daïras de Gouraya, Cherchell et Sidi Amar ont provoqué la destruction de 96 ha de pin d'Alep, en plus de plusieurs hectares de maquis et de broussailles, a-t-il précisé. L'intervention rapide des brigades des services forestiers a permis de les circonscire et de limiter les dégâts, a observé le même responsable, soulignant que l'alerte de départ de feu est donnée dans l'immédiat grâce aux quatre postes de vigie installés sur plusieurs points des massifs forestiers de la wilaya. Le dispositif de lutte contre les feux de forêts mis en place cette année est composé de 8 brigades volantes composées de 50 éléments équipées de neuf camions citernes qui peuvent s'approvisionner en eau auprès de 28 points.

Rencontre

L'éminent écrivain Hamid Grine donnera une conférence demain, mardi 7 août à l'Etablissement art et culture à 22h sur le thème : écrire pour vivre.